



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : CAPES externe et CAFEP-CAPES

Section : langues vivantes étrangères : allemand

Session 2023

Rapport de jury présenté par : Jonas ERIN

Table des matières

Avant-propos	3
ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE	5
ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE APPLIQUÉE	14
Didactique	14
Analyse des faits de langue	19
ÉPREUVE ORALE DE LEÇON	26
1. Première partie de l'épreuve.....	26
2. Seconde partie de l'épreuve.....	29
ÉPREUVE ORALE D'ENTRETIEN	32
OPTION : ÉPREUVE FACULTATIVE D'ALSACIEN	41
ANNEXES.....	48
Annexe 1 : Extrait de l'annexe 1 de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré	48
Annexe 2 : Programme de la session 2024.....	52
Annexe 3 : Sujets de Leçon	54
Annexe 4 : Sujets Entretien	74
Annexe 5 : Sujet A Option Alsacien	78

Avant-propos

Par souci de clarté et de fluidité de la lecture, la double écriture des terminaisons des mots féminin / masculin (exemple : « candidat.e ») n'est pas appliquée, étant bien entendu que ces mots font référence aux femmes comme aux hommes.

La session 2023 du concours externe du CAPES et du CAFEP-CAPES d'allemand s'inscrit dans la continuité de la session précédente. Les candidats semblent bien avoir intégré le format de la nouvelle maquette du concours qui ancre davantage les épreuves dans la réalité du métier de professeur d'allemand.

Dans les deux épreuves écrites, le jury évalue la maîtrise que le candidat a des deux langues et sa capacité à soutenir une réflexion approfondie à partir d'un corpus documentaire.

- **L'épreuve écrite disciplinaire** comprend deux parties : la composition et la traduction. Elle offre aux candidats l'opportunité de mettre en valeur leurs compétences académiques, leur maîtrise des deux langues et leur capacité à aborder une problématique en lien avec une question de littérature ou de civilisation et fréquemment dans une perspective interculturelle.
- Dans **l'épreuve écrite disciplinaire appliquée**, il est demandé aux candidats de concevoir une séquence pédagogique d'une part et d'analyser des faits de langue dans la perspective d'un travail en classe avec les élèves. Cette épreuve permet ainsi aux candidats de valoriser leurs expériences, et leur maîtrise de la discipline.

A l'oral, les deux épreuves sont en prise avec l'exercice du métier.

- **L'épreuve de leçon** comporte elle aussi deux parties : l'une en allemand consacrée à l'analyse et la restitution d'un document audio/vidéo en lien avec l'actualité des pays germanophones mais aussi en articulation avec le dossier documentaire proposé et l'autre en français dédiée à la présentation d'une séance de cours.
- **L'épreuve d'entretien** qui ne comporte pas de temps de préparation sur place invite d'abord les candidats à présenter leurs motivations au regard d'un ou deux aspect(s) de leur parcours, puis à cheminer autour de deux situations : l'une en lien immédiat avec la classe et l'autre plus générale.

Nous attirons l'attention des candidats sur l'importance du projet et de la projection qui traversent l'ensemble des épreuves. Un projet est par définition soutenu par une intentionnalité que l'on retrouve fondamentalement dans l'annonce du plan de la composition (épreuve écrite discipline). Pour un futur professeur d'allemand, le projet a vocation à s'inscrire dans une approche interculturelle et interlinguistique tel le projet de traduction (épreuve écrite disciplinaire) ou le projet pédagogique (épreuve écrite disciplinaire appliquée et épreuve orale de leçon). Enfin, le candidat doit savoir parler de son propre projet (épreuve d'entretien) mais également se projeter dans un métier qui l'amènera à accompagner les élèves dans leurs parcours.

Le jury conseille ainsi aux futurs candidats d'articuler leur préparation au concours à une réflexion sur les compétences que peut mobiliser la « **gestion de projet** » et qui est au cœur de l'articulation entre une indispensable culture académique et un savoir-faire éducatif :

- savoir analyser un corpus documentaire et articuler différents documents dans un objectif didactique ;
- savoir passer d'un système linguistique à un autre et apprendre aux élèves à gérer leurs répertoires plurilingues ;
- savoir fixer des objectifs et aider les élèves à déterminer des objectifs d'apprentissage ;
- savoir établir un plan cohérent et trouver les activités qui aideront les élèves à planifier leur travail ;
- savoir rendre compte d'un document et savoir relater une expérience ;

- savoir analyser une situation complexe et faire réfléchir les élèves autour d'une problématique interculturelle ;
- savoir communiquer en direction d'un jury et développer les stratégies de communication des élèves ;
- etc.

Nombre de postes et nombre d'inscrits

Le changement de maquette de concours et son inscription en seconde année de master ont mécaniquement conduit à une baisse provisoire du vivier de recrutement l'an dernier. Cette année le nombre d'inscrits est en augmentation, mais les chiffres ne sont pas encore à la hauteur de ceux des sessions qui ont précédées celle de 2022.

Postes	2018	2019	2020	2021	2022	2023
CAPES	275	250	245	222	215	205
CAFEP-CAPES	35	30	33	30	30	25
Inscrits	2018	2019	2020	2021	2022	2023
CAPES	566	296	392	382	183	232
CAFEP-CAPES	166	71	107	112	78	98

Proportion de présents

L'écart entre le nombre d'inscrits et le nombre de présents reste significatif.

en %	2018	2019	2020	2021	2022	2023
CAPES	56,9%	60,5%	59,7%	44,2%	50,8%	50,8%
CAFEP-CAPES	53,6%	48,9%	52,3%	44,6%	41%	45,9%

Le tableau ci-dessus indique l'évolution de la proportion de candidats inscrits qui se présentent effectivement aux épreuves écrites. La persévérance des candidats reste un enjeu majeur dans un contexte général de baisse des viviers.

Admission

Les données de la session 2023 du CAPES et du CAFEP-CAPES montrent toujours une densité des prestations de très bonne qualité tant à l'écrit qu'à l'oral, comme le montrent les moyennes élevées des candidats admis.

Session 2023 <i>(Rappel session 2022)</i>	CAPES	CAFEP-CAPES	TOTAL
Nombre de postes	205 (215)	25 (30)	230 (245)
Candidats inscrits	232 (183)	98 (78)	330 (261)
Présents à l'épreuve écrite	118 (93)	45 (32)	163 (125)
Admis	86 (60)	25+2 (25)	113 (85)
Barre d'admission	8,4 /20 (8,1)	11,4/20 (8)	
Moyenne des admis	13,2/20 (13,6)	14,2/20 (12,6)	

ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE

Rapport présenté par Maren BARBALAT et Elise LANOË

Notes obtenues par les candidats

Notes entre	CAPES	CAFEP-CAPES	Sur 119
0-5	18	9	16,3%
6-9	26	8	20,6%
10-14	33	14	28,5%
15-20	42	15	34,4%
Moyenne	11,42	10,9	
Note la plus basse	2	4,5	
Note la plus élevée	19,5	18,5	

L'épreuve écrite disciplinaire s'appuie sur un dossier documentaire dont le présent rapport décrira tout d'abord les fondements et la cohérence. Un bilan de la session 2023 sera ensuite dressé, incluant une mise en perspective des documents et une description des réussites des candidats. Pour la traduction, on trouvera une analyse des passages retenus, accompagnée d'une proposition de traduction. Enfin, des conseils méthodologiques sont adressés aux préparateurs et aux candidats des sessions à venir.

1. L'épreuve écrite disciplinaire

1.1. Programme 2023 et format de l'épreuve écrite disciplinaire

Pour la session 2023, un thème – « langages » – et quatre axes ont été retenus : « vivre entre générations », « sauver la planète, penser les futurs possibles », « diversité et inclusion » et « fictions et réalités ». Le dossier présenté cette année étant issu de ce dernier objet d'étude.

Comme pour la session 2022, deux œuvres servaient d'appui au programme, en l'occurrence une œuvre de littérature et un recueil de textes civilisationnels :

– Franz Kafka, *Die Erzählungen*. Originalfassung, hg. Von Roger Hermes, Frankfurt am Main, Fischer, 1996.

– Jeanne Benay, Robert Julien, Paul Pasteur et Marianne Walle (éd.), *L'Autriche 1918-1938* (Recueil de textes civilisationnels), Presses universitaires de Rouen et du Havre, 1998.

La première partie de l'épreuve écrite disciplinaire est une composition à partir d'un dossier constitué de documents de littérature et/ou de civilisation et pouvant comprendre également un document iconographique. Le dossier est en lien avec, au choix, le thème (programmes du collège) ou l'un des quatre axes (programmes de lycée) inscrits au programme du concours. Le dossier proposé à l'analyse des candidats comprend en outre un extrait de l'un ou l'autre des ouvrages au programme.

La seconde partie de l'épreuve écrite disciplinaire est une traduction, un thème et/ou une version, en l'occurrence les deux cette année. Un des documents constituant le dossier était donc un texte en français

(document D). Son analyse n'est pas obligatoire pour la composition mais il apporte un nouvel éclairage qui permet d'élaborer une problématique plus pertinente.

Ce format d'épreuve nécessite une très bonne gestion du temps de la part des candidats afin de pouvoir aller au bout de tous les exercices dont chacun donne lieu à une note spécifique.

1.2. Présentation du dossier 2023 : situation des documents et des passages à traduire

Le sujet comporte trois documents en allemand, et un document en français, de natures diverses et complémentaires, mais liés par la thématique commune de la relation père-fils.

Le premier document, de nature littéraire, est tiré de *Das Urteil* de Franz Kafka, publié en 1912. Il s'agit du dialogue final entre le père et son fils, lequel conduit à une sentence de mort énoncée par le père et finalement au suicide du fils. Dans cet extrait, le fils réalise que la relation qu'il croyait avoir avec son père, fondée selon lui sur l'amour, appartenait en fait à une sorte de fiction. C'est avec beaucoup de désillusion que Gregor comprend que la réalité est tout autre et que son père le rejette violemment. Ne supportant pas cette réalité et ne pouvant surmonter la condamnation que prononce son père, Gregor, au lieu de se rebeller contre son autorité, accomplit finalement la sentence prononcée contre lui.

Le deuxième document traite lui aussi d'un affrontement père/fils, cette fois à travers une bande dessinée en 6 images publiée par le dessinateur Erich Ohser, dont le pseudonyme e.o.plauen est plus célèbre. Ce document iconographique en noir et blanc thématise l'éducation donnée par les pères dans les années 1930 mais, contrairement à l'extrait de *Das Urteil*, il laisse ouverte l'issue de la confrontation. En effet, le petit garçon, battu par son père parce qu'il a gagné contre lui aux échecs (jeu qui symbolise l'affrontement générationnel), peut encore faire le choix de se soumettre ou le choix de se rebeller, contrairement à Gregor qui est enfermé dans une logique d'emprise paternelle totale.

Le troisième document est un article de presse publié récemment (en 2016) dans le *Tagesspiegel* par Barbara Nolte. Il consiste en un entretien avec le psychanalyste Martin Teising au sujet des conséquences psychologiques induites par une éducation paternelle inadaptée. Quatre cas de figures sont évoqués. Le cas où le père entre en rivalité violente avec ses enfants, leur refusant reconnaissance et autonomie rappelle certains traits du père décrit dans *Das Urteil* et aussi de celui dépeint par e.o.plauen. D'autres cas de figures sont problématiques : celui où le père s'occupe très peu de ses enfants, celui où il ambitionne de devenir une « meilleure mère », celui enfin où il désire devenir le meilleur ami de son enfant. Le psychanalyste nous rappelle enfin que la notion de « paternité » comme la notion de « maternité » sont des constructions mentales (« principe paternel » et « principe maternel ») des relations parents/enfants dont la complexe réalité dépasse les stéréotypes habituels sur le rôle de chaque parent. C'est de cet article qu'était issu le document de version.

Le thème porte sur un passage du document D, extrait du roman autobiographique *Qui a tué mon père* d'Edouard Louis (2018), qui relate la manière dont le narrateur découvre un jour que son père, tout comme lui, a aimé danser dans sa jeunesse, alors qu'il incarne pourtant l'image même (et la fiction) de la virilité. Il n'était pas obligatoire de traiter de ce document dans l'analyse du dossier.

2. Bilan de la session 2023

2.1. Notes et remarques générales

Pour cette deuxième session du CAPES nouvelle formule, le jury est heureux de constater qu'une majorité de candidats s'est bien préparée au nouveau format, réussissant à mener de front composition et traductions dans le temps imparti. Il est en effet important de ne négliger aucun exercice.

Rappelons que la composition est bien à rédiger en langue allemande. Le français est demandé uniquement en version (traduction de l'allemand vers le français). Il s'agit, dans chaque exercice, de maîtriser au mieux la langue demandée et de naviguer habilement d'une langue à l'autre tout en sachant les distinguer clairement, une compétence nécessaire à tout professeur d'allemand en France. Comme par le passé, le jury salue les efforts de présentation fournis par la plupart des candidats. Ceci est d'autant plus important pour une épreuve composée de trois exercices. Il s'agit en particulier de bien distinguer la composition des traductions.

2.2. Composition : principaux écueils et réussites notables

2.2.1. Écueils

Il était crucial, pour pouvoir proposer une problématique féconde, de tenir compte de l'ensemble des documents, mais aussi de l'ensemble de l'axe proposé : contrairement à ce que l'on aurait pu imaginer, ce n'est pas l'axe « vivre entre les générations » mais bien l'axe « fictions et réalités » qui était à traiter. Certains candidats ont omis de construire leur problématique autour de cet axe et se sont au contraire focalisés sur le conflit entre les générations. Ils ont alors proposé un plan descriptif et souvent monographique, c'est-à-dire se concentrant tour à tour sur chacun des documents mais sans les confronter entre eux. Ainsi, on a pu lire des plans traitant de *Das Urteil* dans la 1^e partie, de la BD de Ohser dans la 2^e partie et de l'interview avec Martin Teising dans la 3^e. Un tel plan n'était pas envisageable.

L'élaboration de la problématique a donc, cette année encore, posé problème à de nombreux candidats. Ceux-ci sont pourtant dans l'ensemble bien préparés et bien au fait de l'organisation attendue de leur production, car peu d'entre eux se lancent dans un texte sans introduction ou problématisation liminaires. Il faut toutefois veiller à ne pas proposer d'introduction fleuve, qui rentre trop dans le détail de chaque document. L'introduction doit être efficace et précise, laisser la part belle à la présentation de la problématique. En conclusion, les candidats ont dans l'ensemble bien pensé à revenir sur leur problématique pour clore leur composition de façon claire.

Un autre écueil dont il faut se garder est le déséquilibre entre les documents : plusieurs candidats ont pris l'étude de l'extrait de *Das Urteil* comme prétexte pour développer leurs connaissances sur l'œuvre et la vie de Kafka, détaillant des anecdotes qui n'étaient pas pertinentes pour l'étude du dossier, tandis que l'analyse fine de l'extrait était insuffisante et que les autres documents (B et C) étaient largement négligés. En effet, certains candidats n'ont pas tenu compte des informations fournies, situant le document B dans les années 1990 et attribuant à la journaliste les propos du document C.

Rappelons également que la problématique annoncée en introduction doit être traitée tout au long du développement argumentatif : il ne faut pas réserver son traitement à la 3^e partie ou la conclusion, ni adopter tour à tour plusieurs problématiques.

Il faut également se garder d'exprimer quelque avis personnel que ce soit sur les questions éducatives. Certains candidats ont ainsi fait des digressions sur la difficulté d'être parent ou sur le cas précis des

familles monoparentales, s'appuyant sur la famille de Gregor dans *Das Urteil*. De même, les références très personnelles, du type « wie mein Bruder sagt » ou encore des commentaires sur la relation du Prince Harry avec son père ne sont pas à la hauteur des exigences de l'épreuve.

Il ne faut pas non plus esquiver les difficultés, ni passer sous silence les aspects déconcertants de certains documents. Au contraire, ceux-ci constituent bien souvent des points nodaux féconds pour la réflexion. Ainsi, la fin du document C proposait une réflexion sur la parentalité en termes de principes symboliques et fictionnels qui pouvait largement aider à construire sa problématique autour de l'axe « fictions et réalités ».

L'écueil linguistique et grammatical est non des moindres pour ce travail de composition. Le jury salue la qualité de la préparation de nombreux candidats, qui ont su manier avec beaucoup de finesse la langue allemande, usant d'expressions de l'analyse de texte tout à fait adaptées et de façon fluide. Le ton et le niveau de langue sont globalement tout à fait corrects. L'entraînement est essentiel pour parvenir à une maîtrise du registre et du style de la composition mais aussi pour le maniement d'un lexique varié, des cas, de la syntaxe et de la virgule dont le rôle essentiellement grammatical dans la phrase allemande n'est pas toujours connu.

2.2.2. Réussites notables

Le jury salue les compositions des candidats qui ont su éviter ces écueils et élaborer des problématiques intéressantes. Il n'était en effet pas simple de définir une **problématique** recueillant le questionnement commun des trois documents tout en le reliant à l'axe « réalité et fiction ». Voici quelques-unes de celles qui ont retenu son attention :

„Inwiefern kann man behaupten, dass die Spannungen zwischen Phantasie, bzw. Erwartungen, und Realität bezüglich der Beziehungen zwischen Vätern und ihren Kindern zu Konflikten, Unverständnissen und einer Störung des Unabhängigkeitsprozesses der Kinder führen können?“

„Inwieweit entspricht die Vaterfigur unseren Vorstellungen und inwieweit trägt sie zu dem Spannungsfeld zwischen Realität und Fiktion bei?“

„Inwiefern herrscht eine Ambivalenz zwischen Vorstellung und Realität in der Vater-Sohn Beziehung?“

„Inwiefern unterscheiden sich die Vorstellungen, die sich jeder von der Beziehung Vater/Sohn macht, von der Realität?“

„Wie beeinflussen unsere Stereotypen und fiktionalen Vorstellungen die „Rolle“ des Mannes in der Vater-Sohn-Beziehung?“

Voici un exemple de plan correspondant à cette dernière problématique :

„Um diese Frage zu beantworten, werden wir im ersten Teil die Stereotypen der Männlichkeit behandeln. Im zweiten Teil wird auf den Kontrast zwischen diesem Bild der Männlichkeit und der Realität eingegangen. Zuletzt wird der Einfluss dieser Vorstellungen auf die Vater-Sohn-Beziehung behandelt.“

Certains candidats ont parfaitement traité l'aspect fictionnel de la relation père/fils, avec des **remarques fines** telles que celles-ci :

„Gregor lebte mit dem Gedanken, seine Familie habe ihn lieb. Obwohl er von seinem Vater abgestoßen wird, kann er die Realität nicht wirklich begreifen und bleibt passiv gegenüber der Aggression seines Vaters. [...] Gregor wird von der trockenen, brutalen Realität regelrecht zerquetscht, bis hin zum Tode“.

„Im Dokument D wird deutlich, dass der Sohn sich ein Bild des Vaters gemacht hat, dass seinem Bild der Männlichkeit entspricht. Jedoch platzt die Fantasie, das Konstrukt, als er von der Mutter etwas erzählt bekommt.“

„Fiktive Welten und Geschichte können gegen eine schwierige Wirklichkeit helfen und Zuflucht anbieten. Zum Beispiel wird im Material C gesagt, dass, wenn ein Elternteil fehlt, das Kind dann auf die Fantasie zurückgreift (Z.31). Genau das machen Kafka (A) und Erich Ohser (B), wenn sie sich der Fiktion und des Humors bedienen.[...] Ziel [der Fiktion] ist es nicht, eindeutige Antworten zu finden oder zu liefern, sondern durch rätselhaftes Erzählungen zum Denken zu bringen.“

Plusieurs problématiques n'incluaient pas explicitement l'axe « réalité et fiction » mais proposaient néanmoins une **progression intéressante**. Par exemple :

„Inwiefern ist die Vater-Kind-Beziehung ein komplexer Balance-Akt zwischen Liebe und Hass, Fürsorge und Rivalität?“

„Inwiefern ist es also möglich, seine Individualität zu behaupten, wenn ein Konflikt mit dem Vater entsteht?“

Voici un exemple de **plan** correspondant à cette dernière problématique :

“Um diese Fragestellung zu beantworten, wird gezeigt, wie die Behauptung der Persönlichkeit zum Konflikt führen kann; dann wird betont, wie negativ für die Entfaltung des Kindes der Konflikt mit dem Vater sein kann; zum Schluss wird gefragt, ob das Konzept der Rivalität nicht von einer Herausforderung abgelöst werden kann, und insofern positive Auswirkungen haben kann“.

Certaines copies, encore, ont fait preuve d'**observations très fines** sur les documents ou sur les **points de rencontre** entre eux :

- Document A : mise en perspective avec d'autres écrits de Kafka (ex : *Brief an den Vater*, *Die Verwandlung*) et avec la psychanalyse (ex. complexe d'Œdipe).
- Document A : une copie analyse la notion de jeu de rôle chez Kafka:
« Hinter den Familienbeziehungen verbirgt sich ein wahres Schauspiel. Der Sohn ist ein ausgezeichnet[er] Turner (Z. 60): Dieser Protagonist zeichnet sich somit durch sein künstlerisches Können aus. Der Sohn wirft dem Vater vor, ein « Komödiant[en] » zu sein (Z. 1). Mit der anaphorischen Wiederholung des Substantivs « Komödie » (Z. 4) werden die schauspielerischen Fähigkeiten des Vaters untermauert, sowie die verlogene und somit auch fiktive Beziehung zwischen beiden Protagonisten. Dass der Vater ein Schauspieler ist, wird zudem dadurch veranschaulicht, dass er sich in, bzw. auf seinem Bett befindet und ein « Hemd » trägt (Z. 21). Das Bett könnte als Bühne interpretiert werden und das Hemd als Kostüm. »
- Document B : cette bande dessinée est une métaphore de la confrontation père/fils autour de leur rivalité de nature presque mimétique et symétrique. Certains candidats ont remarqué la similitude de

posture entre le père (image n°1) et le fils (image n° 3), dans une attitude d'autosatisfaction, le corps rejeté en arrière sur la chaise. Dans l'image n°3, l'enfant sort même du cadre, comme dans une sorte de prise de liberté et d'autonomie par rapport au père.

- Document B toujours : certains candidats ont observé le jeu sur les couleurs (le noir et le blanc). Le petit garçon est tout en blanc, comme ses pièces d'échec ; le père a un pull noir, de la couleur de ses pièces. Ce sont les blancs qui commencent, ce qui rend la tâche plus ardue au joueur qui joue les noirs et doit ainsi compenser son désavantage de départ en apportant la preuve de son expérience du jeu.
- Document A et C : l'échec de l'éducation paternelle apparaît quand le père refuse la logique naturelle de la succession des générations et qu'il refuse de laisser sa place. Un candidat a écrit: „*Das Problem ist, dass es zu einer konfliktreichen Beziehung führen kann, wenn der Vater die Abfolge der Generationen nicht akzeptieren will*“.
- Document A et B : l'amour n'est pas absent de ces relations conflictuelles (« ich habe euch doch geliebt », dit Gregor), ni l'humour et l'ironie (document B surtout).
- Document B et C : la relation de rivalité peut apporter beaucoup au fils, lequel apprend de ces situations de confrontation.
- Document A et C : le parent absent (chez Kafka, la mère) est présent malgré tout dans l'imaginaire de l'enfant, car il est une construction mentale (« das fehlende Elternteil ist in der Fantasie präsent »). A propos du rôle de la mère, un candidat écrit:

„[Auf das mütterliche Prinzip] verweist Georgs Vater, wenn er von der gestorbenen Mutter spricht: vielleicht hätte sie den Vater-Sohn-Konflikt verhindert, so wie Kafkas eigene Mutter ihm verbot, seinen Brief an den Vater zu geben“.

Voici quelques propositions supplémentaires de **problématiques que le jury suggère** mais qui ne sont évidemment pas exclusives d'autres idées :

- Inwiefern drückt die Darstellung der Vater-Kind-Beziehung die Krise der Vaterfigur aus?
- Inwiefern kann man sagen, dass es eine Kluft zwischen dem Ideal der Vaterschaft und der Realität des Vaterseins gibt?
- Wie kann die Selbstwahrnehmung und das Bild anderer in der eigenen Vorstellung zu einem realen Vater-Sohn-Konflikt beitragen?
- Inwiefern kann man sagen, dass eine schlechte Beziehung zwischen Eltern und Kindern ihr Verhalten und ihre Wahrnehmung der Welt beeinflussen kann?
- Inwiefern nutzen Väter ihre Autorität, um ihre ideale Vater-Sohn-Beziehung unter allen Umständen zu verwirklichen?

2.3. Traduction : principaux écueils et réussites notables

« Traduire, c'est servir deux maîtres » écrivait Franz Rosenzweig. Tout traducteur se situe entre l'auteur, son œuvre et sa langue, la langue-source, d'une part, et le lecteur, la langue-cible, de l'autre. Toute

traduction se doit de faire le vœu d'une double fidélité : au texte original et à la langue dans laquelle il le transpose.

Cette transposition est d'autant plus difficile dans le cas de traductions allemand-français et français-allemand que ces deux systèmes linguistiques présentent de grandes différences dans de nombreux domaines (syntaxe, morphosyntaxe, modes, modalité, modalisation...).

Le choix opéré par le jury d'inclure deux exercices de traduction différents, une version et un thème, procède donc de son souci d'évaluer non seulement la bonne maîtrise de l'allemand et du français, mais aussi l'habileté des candidats dans la négociation parfois difficile du passage d'une langue à l'autre.

Et si le jury fait ici, comme par le passé, une proposition de traduction pour chaque passage, rappelons qu'il n'y a jamais une seule traduction possible. Les correcteurs ont d'ailleurs eu le plaisir de lire de bonnes propositions venues enrichir la proposition du jury.

Toutefois, il est bien évident que les candidats ne doivent pas proposer plusieurs traductions possibles. Ils doivent choisir l'une d'entre elles et s'y tenir. Il ne faut donc pas écrire : « meine Mutter hatte mich überrascht / erwischt », comme si c'était au jury de choisir la traduction qu'il préfère.

2.3.1. Version

Le passage à traduire comportait des difficultés lexicales et verbales assez réduites (pas de champ lexical trop technique, verbes au présent uniquement) mais la mise en français n'était pas pour autant toujours aisée. Des faux-sens et contresens ont été relevés dans certaines copies, mais ils étaient rares. Rappelons que les fautes les plus graves, en traduction, sont les omissions ou les refus de traduction (lourdement pénalisés) et les barbarismes (inventions de mots, rares dans cet exercice).

Parmi les **réussites** relevées en version, nous saluons ici les candidats ayant :

- Ajouté des mots lorsque nécessaire en français : « rejettent leur statut de parent » ; leurs enfants devenus adultes » ou « désormais adultes » ; « passée cette phase » : « l'une des caractéristiques principales qui nous distinguent des animaux
- Rendu de façon fluide les expressions compactes telles que : „jedoch in selbstbestimmter Weise“ : mais à sa propre façon / d'une façon librement choisie.
- Trouvé une expression adaptée pour traduire « sich mit den Eltern in der Pubertät auseinandersetzen » : « se froter à ses parents », « entrer en conflit avec ses parents ». De même pour « miteinander umgehen » : interagir, s'entendre.
- Traduit de façon verbale une expression substantivée en allemand : « Abgrenzungsbedürfnis » = le besoin de se différencier, de se distinguer. Autre exemple : « es ist für Eltern und Kindern von Gewinn, wenn... » : « les parents et les enfants ont tout à gagner quand... »
- Utilisé une structure de mise en relief pour rendre certains accents en allemand : « c'est ainsi qu'émerge / que naît l'évolution » (« so entsteht Entwicklung »)
- Réussi à traduire la particule illocutoire « denn » : « d'où est-ce que je peux bien venir ? » ; « d'où viens-je au juste » ?

Proposition de traduction :

Actuellement, il y a aussi des pères qui agissent comme s'ils étaient de meilleures mères. On peut également observer que certains parents réfutent leur parentalité en niant appartenir à une autre génération. Ils voudraient devenir les meilleurs amis de leurs enfants. Ceci peut entraver le développement de l'indépendance des enfants. En effet, se confronter à ses propres parents lors de la puberté fait bien partie de ce processus. S'opposer à eux, pour ensuite, passée cette phase, se réappropriier certains éléments du mode de vie des parents, mais cette fois d'une façon librement choisie.

Bien entendu, pour les parents et leurs enfants devenus adultes, il est bénéfique que leur relation s'établisse sur la base d'un partenariat. Mais il faudrait rester conscient du fait que le besoin des jeunes de se démarquer des anciens a toujours existé dans l'histoire. Le fait que la génération suivante vive autrement que la précédente est inhérent à la culture humaine. Ainsi naît l'évolution. C'est d'ailleurs l'une des caractéristiques principales qui nous distinguent des animaux.

Pour les deux sexes, la relation au père est importante. Les enfants ont besoin de pères qui les protègent, les encouragent, leur procurent de la sécurité. Et qui leur donnent une réponse à la question : d'où viens-je donc ?

Nous sommes la résultante de la rencontre entre deux êtres humains. C'est pourquoi il nous intéresse toujours de savoir : comment étaient ces deux êtres ? Comment se différenciaient-ils ? Quelle relation avaient-ils l'un avec l'autre ?

2.3.2. Thème

Les **écueils** rencontrés en thème sont similaires aux difficultés rencontrées en version. Il s'agit, en thème également, de conjuguer fidélité au texte original et respect de la langue-cible. Les omissions, calques, incorrections, contournements abusifs sont bien sûr à éviter en thème comme en version. Rappelons qu'il faut, notamment pour les candidats non germanophones, être particulièrement vigilant sur la syntaxe allemande. Il s'agit bien prioritairement de produire un texte clair dans un allemand correct.

Concernant les verbes toujours, les candidats doivent porter une attention plus soutenue aux temps et à la conjugaison. Ainsi, par exemple, tous n'ont pas pensé à identifier l'antériorité dans l'expression « ce qu'elle venait de me dire » et à la traduire par un plus-que-parfait (« was sie mir gerade erzählt hatte »). Une autre phrase ayant posé problème était le groupe sujet subordonné « le fait que ton corps ait déjà fait quelque chose d'aussi... », où il fallait bien traduire par un temps antérieur au prétérit et donc par un plus-que-parfait. Tout bonnement, il faut évidemment connaître la conjugaison des verbes aussi courants que les modaux (*er musste) ou le verbe « wissen » (*er weißt).

La rection casuelle et prépositionnelle des verbes est souvent bien maîtrisée. En revanche, le nominatif qui suit le verbe d'état « sein » ne l'est pas toujours. Le jury attire l'attention sur l'importance d'identifier les conjonctions de subordination : si la traduction de la concomitance dans « en train de danser » ou du gérondif « en disant » a été plutôt bien réussie, on a relevé de nombreuses confusions als/wenn sur la traduction du mot « quand » (« quand je dansais », « quand il dansait »). La nominalisation après « etwas + adjectif » a posé de nombreux problèmes, par exemple dans de nombreuses occurrences du type « *etwas frei » au lieu de « etwas Freies ». Concernant le lexique, on note plusieurs confusions préoccupantes : *Mauer/Wand, Beweis/Probe/Verweis, erzählen/verzählen, etwas erwarten / auf jdn <warten, fordern/fördern, sinken/senken, nachsehen/sehen/zusehen, biegen/nicken.*

L'emploi de tournures idiomatiques et d'expressions précises est à intégrer autant que possible, ce qui a été réussi par plusieurs candidats dont les traductions ont parfois été très ingénieuses : « an jenem Tag », « sie hatte etwas wahrgenommen », « was vor sich ging », « das Herz pochte in der Kehle, die Lunge brannte in der Kehle », « ich hatte mit gerechnet », « dass dein Körper jemals... », « etwas derart Freies », « ich lief quer durch das Haus », « ob es der Wahrheit entsprach » (si c'était vrai), « du sollst nicht das ganze Geschwätz glauben », « ich wusste, dass das gelogen war », etc. Seul un travail patient, régulier et minutieux d'apprentissage du vocabulaire, que ce soit par champ lexical ou au fil des documents travaillés, permet de s'améliorer durablement en traduction.

Il faut aussi s'entraîner à des transferts catégoriels, par exemple penser à utiliser des prépositions en allemand pour traduire des verbes en français : ainsi, pour « traverser la maison en courant », il faut penser à utiliser la préposition « durch » qui exprime le type de mouvement aussi bien qu'un verbe (« durch das Haus rennen »). De la même façon, plusieurs traductions ont été bonifiées car utilisant à très bon escient le subjonctif I pour le discours rapporté : « ..., dass ich dir am meisten ähnlte, wenn ich tanze ».

Proposition de traduction :

An jenem Tag hatte mich meine Mutter beim Tanzen erwischt, allein, in meinem Zimmer. Ich hatte versucht, mich möglichst leise zu bewegen, keinen Lärm zu machen, nicht zu laut zu atmen, die Musik spielte auch nicht laut, aber sie hatte von nebenan hinter der Wand etwas gehört, und sie hat mal nachsehen wollen, was los war. Ich bin aufgeschreckt, außer Atem, mein Herz schlug bis zum Hals, meine Lunge pfiff im Hals, ich habe mich zu ihr gedreht und habe gewartet – Herzschnellen im Hals, Lungenpfeifen im Hals. Ich hatte mit Vorwurf oder Spott gerechnet, aber nicht damit, dass sie mir lächelnd sagen würde, ich sei dir beim Tanzen am ähnlichsten.

Ich hatte sie gefragt: „Hat Papa schon mal getanzt?“ – Dass dein Körper etwas so Freies, so Schönes, und mit deiner Sucht nach Männlichkeit so Unvereinbares schon mal gemacht habe, ließ mich erahnen, dass du vielleicht eines Tages ein anderer Mensch gewesen warst. Meine Mutter hatte mit einem Kopfnicken bejaht: „Dein Vater tanzte ständig! Wo immer er auch hinging. Wenn er tanzte, sahen ihm alle zu. Ich war stolz, dass er mein Mann war!“

Ich war durch das Haus gerannt und hatte dich auf dem Hof aufgesucht, wo du Holz für den Winter hacktest. Ich wollte wissen, ob es stimmt. Ich wollte einen Beweis. Ich habe dir wiedergegeben, was sie mir eben gesagt hatte, und du hast die Augen niedergeschlagen und dabei mit einer sehr langsamen Stimme gesagt: „Du musst nicht jeden Mist glauben, den deine Mutter erzählt.“ Du wurdest aber rot. Ich wusste, dass du lügst.

Nach Edouard Louis, *Wer hat meinen Vater getötet?*

ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE APPLIQUÉE

Rapport présenté par Dominique DIAS, Laure GAUTHEROT, Patrice PÉRIL et Maria TISSIER

Notes obtenues par les candidats

Notes entre	CAPES	CAFEP-CAPES	Sur 117
0-5	15	16	19,1%
6-9	44	12	34,6%
10-14	40	11	31,5%
15-20	18	6	14,8%
Moyenne	9,8	8,5	
Note la plus basse	1	1,5	
Note la plus élevée	20	17	

Didactique

Partie du rapport présentée par Patrice PÉRIL et Maria TISSIER

Présentation de l'épreuve et du sujet

L'épreuve écrite disciplinaire appliquée consiste dans une première partie à analyser un dossier constitué d'une dizaine de supports de natures différentes (extrait d'œuvre littéraire, article de presse, script de documents audio, document iconographique, graphique, statistique, etc.) puis à en sélectionner certains afin de les mettre en relation dans la conception d'une séquence pédagogique pertinente. Cette démarche correspondant au travail effectué par un professeur certifié en poste, une expérience professionnelle peut par conséquent s'avérer utile, ce n'est pas pour autant un prérequis dans un concours externe. Il est cependant attendu des candidats qu'ils aient la représentation la plus juste possible de la préparation et du déroulé d'un cours d'allemand. Le jury est particulièrement attentif à la connaissance des concepts didactiques par les candidats (activité langagière, approche actionnelle, différenciation, évaluations, remédiation, médiation...). Cette épreuve est également l'occasion pour le candidat de faire montre de sa capacité à analyser efficacement les supports, à opérer des choix rapidement à la lumière de sa réflexion pédagogique et didactique afin de mettre en œuvre une séquence réaliste.

Dans la seconde partie de l'épreuve, les candidats sont invités à analyser des faits de langue soulignés dans l'un des supports du dossier. Cette analyse doit s'inscrire dans une démarche didactique (voir la partie dédiée à cette analyse).

D'une durée de six heures, cette épreuve (première et seconde partie) de coefficient 2 s'inscrit dans le programme de la session 2023 :

Thème (programmes de collège) :

- Langages

Axes (programmes de lycée) :

- Sauver la planète, penser les futurs possibles

- Vivre entre les générations

- Diversité et inclusion

- Fictions et réalités

Le dossier présenté cette année s'inscrit dans l'axe « Vivre entre les générations ».

Son intérêt porte sur la triple perspective interculturelle, diachronique et éducative qui pouvait sous-tendre le projet éducatif :

- Comment appréhender les relations intergénérationnelles dans les différents pays germanophones et en France ?
- Quelles conséquences de l'évolution des langages entre les générations peut-on observer ?
- Comment une action avec la maison de retraite, incluse dans la séquence pédagogique, peut-elle permettre aux élèves de se sensibiliser à la nécessaire solidarité intergénérationnelle ?

Comme l'an passé, le jury tient à mettre l'accent sur l'ancrage culturel du dossier, condition requise afin d'éviter que les élèves n'appréhendent l'axe « Vivre entre les générations » de la même façon en LVA, LVB et LVC.

En vue des indications données sur la composition du groupe, il convenait de prendre en compte la grande hétérogénéité des élèves, grâce à la différenciation, et de mettre en place des activités qui les conduiront tous à s'exprimer oralement. Les élèves ayant participé à un échange pouvaient s'appuyer sur leur vécu dans une optique d'enrichissement interculturel dans la perspective d'en faire profiter tout le groupe. La volonté d'établir un partenariat avec la maison de retraite devait aussi inviter le candidat à inscrire le projet éducatif dans une perspective actionnelle permettant aux élèves de travailler sur des productions écrites et/ou orales réalistes.

Le jury rappelle à nouveau plusieurs points fondamentaux : la maîtrise de la langue française est indispensable pour exprimer avec clarté et rigueur le cheminement de sa pensée et de sa réflexion dans la conception d'une séquence. De la même manière, le jury attend des candidats la maîtrise de la langue allemande, la rédaction en allemand de la problématique et des consignes destinées aux élèves ainsi que la capacité à ne pas faire de confusions de genre, de cas ou de conjugaison dans leur rédaction. En tant que futur enseignant, le soin apporté à la copie (graphie, présentation) semble également essentiel.

Bilan de la session 2023

Choix et analyse des documents

L'analyse des documents est primordiale afin de pouvoir proposer une séquence cohérente à la portée des élèves (que ce soit pour le concours ou pour le métier d'enseignant d'allemand). En effet, les candidats se contentent trop souvent d'un résumé du document, associé à une mise en relation en vue de la séquence, sans en faire une vraie analyse.

Le jury attend une analyse poussée des documents sélectionnés. De plus, il est dans l'intérêt du candidat d'expliquer brièvement pourquoi il a écarté les autres documents. Rien ne lui interdit de compléter son choix par un document extérieur, mais celui-ci ne sera pas pris en compte dans l'évaluation de l'analyse des documents.

Par analyse, le jury entend la prise en compte des éléments suivants :

- nature du document (texte littéraire, interview, article de presse, caricature, chanson, tableau de maître...);
- contexte externe si pertinent (date de parution et lien avec d'éventuels événements historiques, nom de l'auteur, document iconographique éventuellement associé à un texte...);
- sujet (thématique, points saillants du document) - Il n'est pas attendu du candidat un résumé ou une description exhaustifs des supports retenus ;

- contenu culturel (éléments de spécificité des pays germanophones) ;
- facilitateurs (éléments du contexte interne/externe, simplicité de la langue, document illustratif...) ;
- entraves (éléments du contexte interne/externe, complexité de la langue, longueur du document...) ;
- potentialités (rapport à la problématique et contribution à la tâche finale) ;
- mise en cohérence avec les autres documents retenus (Le document complète, s'oppose à, nuance...).

Quelques écueils à éviter / conseils :

- **Choix des documents**

Le candidat devra sélectionner un nombre raisonnable de supports. Trois à cinq documents, de natures variées, peuvent généralement suffire. Peu de documents bien exploités valent en effet mieux que l'enchaînement d'un grand nombre de supports.

Il n'y a pas de document piège. Chaque document proposé dans le dossier peut trouver sa place dans l'élaboration d'une séquence pédagogique. Bon nombre de candidats n'ont pas retenu certains documents car leur exploitation n'était envisagée que par le biais de leur difficulté lexicale alors qu'ils auraient pu, d'un point de vue culturel, enrichir de façon pertinente leur problématique.

Il faut éviter d'écrire : "Ce document n'apporte rien au niveau culturel." / "Ces citations n'ont pas grand intérêt."

- **Concernant l'analyse des documents**

Certains candidats ont eu des difficultés à identifier la vraie nature d'un document. Le document B n'est pas le script d'un enregistrement, mais bien une interview parue dans la presse écrite. Alors que le document E est bien le script d'une chanson (Liedtext) et peut donc être la base d'une activité de compréhension de l'oral.

Il est également important que les candidats soient attentifs au contexte externe. Le document E est, par exemple, paru lors de la période de confinement liée à la COVID 19, aspect indispensable à la bonne exploitation du document.

- **Mise en relation des documents**

Une mise en relation réussie des documents s'opère à travers des supports de natures variées qui doivent offrir des éclairages différents sur la problématique.

Conception et présentation de la séquence, objectifs et stratégies

Toute séquence pédagogique doit être construite autour d'une problématique. Dans cette épreuve, il s'agit bien de proposer une séquence composée d'un nombre raisonnable de séances, au cours desquelles toutes les activités langagières sont entraînées. Trop souvent, les candidats proposent une juxtaposition des documents sans mettre en évidence le lien entre eux et les différents apports à la problématique.

En outre, il faut veiller à tirer profit des différentes potentialités d'un support. Par conséquent, l'exploitation d'un document ne s'opère pas obligatoirement au cours d'une seule séance. Par ailleurs, les activités de compréhension sont censées mener à des activités de production pertinentes.

L'hétérogénéité du groupe doit être considérée par le candidat comme une richesse permettant aux élèves d'atteindre plus facilement les objectifs fixés. Il est important que tous les élèves soient mis en situation de réussite, quel que soit leur niveau, et en mesure de progresser grâce aux activités proposées.

Quelques écueils à éviter / conseils :

- **Problématique**

Il est important que la problématique soit étroitement liée au projet que l'élève réalisera en étant constamment en activité. Tout ce qu'il aura à faire au cours de la séance doit être au service d'un projet conçu dans le cadre de la pédagogie actionnelle, c'est-à-dire d'une activité ancrée dans la vie réelle, ayant

une utilité concrète, notamment un apport éducatif clair, et s'inscrivant dans une dimension interculturelle indispensable à la formation et la construction de l'élève. La médiation – activité langagière à part entière – devra occuper une part privilégiée dans la réalisation du projet par l'élève.

Le jury rappelle que toute question n'est pas une problématique. „Welche Rollen spielen die Großeltern in den deutschsprachigen Ländern?“ est une question qui appelle une réponse sous simple forme de liste. Une bonne problématique, en revanche, invite les élèves à réfléchir et argumenter ainsi qu'à nuancer, et présente un ancrage culturel, par exemple : „Inwiefern haben die Großeltern im deutschsprachigen Raum eine Rolle in der Entwicklung der Enkelkinder zu spielen?“, „Junge Leute - ältere Menschen im deutschsprachigen Raum: Ein gegenseitiges Lernen?“.

- **Objectifs**

Les objectifs (linguistiques, pragmatiques, éducatifs...) doivent être clairement définis en fonction du projet pédagogique retenu pour la séquence, et non à partir d'un document isolé. La présentation de la séquence et les différentes tâches confiées aux élèves tout au long du parcours pédagogique envisagé doivent mettre en évidence la façon d'atteindre les objectifs annoncés.

- **Stratégies**

Le jury a particulièrement apprécié les copies décrivant des stratégies claires pour accéder au sens d'un document, comme par exemple l'anticipation du contenu permettant aux élèves de disposer d'un horizon d'attente.

Le candidat n'oubliera pas d'avoir recours aux outils numériques quand cela s'avère utile, comme par exemple l'enregistrement des personnes âgées à la maison de retraite, des recherches sur internet, l'utilisation de la salle informatique etc.

- **Point de vigilance**

Les sujets autour du thème de la famille, comme celui-ci, peuvent être délicats à aborder par certains élèves. Il fallait prendre en compte leur vécu (grands-parents décédés, COVID, grands-parents vivant mal leur quotidien à la maison de retraite, etc.) et respecter leur sensibilité dans les tâches proposées.

Projet éducatif et évaluation

La séquence pédagogique doit permettre aux élèves d'acquérir des valeurs qui feront d'eux des adultes et des citoyens responsables, membres à part entière de la société. Le sujet proposé cette année permettait notamment de les éduquer aux notions de solidarité intergénérationnelle et d'entraide.

Il est à préciser que le projet éducatif se réalise aussi à travers les formes sociales de travail (travail en binômes, groupes), la médiation, l'entraide entre élèves, la prise en compte de la différenciation visant à la réussite de tous. En somme, le projet éducatif précise tout ce qui est mis en place au fur et à mesure de la séquence pour construire le savoir-être de l'élève.

Il est attendu des candidats qu'ils précisent les modalités d'évaluation (diagnostique, formative, sommative...). En outre, le candidat proposera une tâche finale, évaluée ou non, qui permettra aux élèves d'apporter leur réponse personnelle à la problématique et de réinvestir tout ce qu'ils ont acquis tout au long de la séquence. De plus, elle doit relever de la pédagogie actionnelle et être scénarisée.

- **L'évaluation**

L'évaluation doit porter sur les activités langagières, tant de réception que de production. Il n'est pas pour autant attendu une évaluation de chacune des cinq activités. Le vocabulaire et la grammaire sont des critères d'évaluation des activités d'expression mais n'ont pas pour vocation d'être évalués de façon indépendante lors d'un test.

- **La tâche finale**

Les tâches finales pertinentes étaient celles qui exploitaient de façon cohérente et réaliste le partenariat avec la maison de retraite et qui ne partaient donc pas du principe que les résidents savaient parler allemand ou étaient tous des grands-parents : par exemple la création d'un magazine „Enkelkinder” composé d'articles variés selon le niveau de compétence des élèves, dont la réalisation nécessite des entretiens réels et motivés auprès des résidents de la maison de retraite, puis leur transposition en langue cible.

Conseils pour préparer l'épreuve

- approfondir sa culture générale et sa connaissance des pays germanophones ;
- rester informé sur l'actualité des pays germanophones :
 - lire la presse (Die Zeit, FAZ, Süddeutsche Zeitung, Der Spiegel, Der Standard, Die Presse, NZZ, ...)
 - consulter les sites institutionnels (Bundeszentrale für politische Bildung et son pendant pour les enfants Hanisauland für dich, le site de la Bundesregierung, du Bundestag ou du Bundesministerium für Bildung, Wissenschaft und Forschung...)
 - lire la littérature contemporaine ;
 - regarder les journaux d'information (Tagesschau d'ARD, Heute Journal de ZDF, ORF, SRF...)
 - écouter la radio (RBB, Deutschlandfunk, SRF, ORF...)
 - regarder des séries (ARD et ZDF Mediathek, ORF TVThek...)
- acquérir les notions didactiques ;
- consulter les manuels scolaires ;
- les programmes officiels en vigueur (Eduscol) ;
- s'entraîner en temps limité ;
- acquérir une méthodologie : quelques pistes de réflexion pour mener à bien cette épreuve et sa rédaction :

ANALYSE DES DOCUMENTS

- Ai-je mentionné l'axe thématique ?
- Pour chaque document retenu :
 - Ai-je identifié clairement la nature du support ?
 - Ai-je bien identifié l'ancrage culturel des documents dans l'aire germanophone ?
 - Ai-je nommé les éventuelles entraves, les éventuels éléments facilitateurs, les potentialités ?
- Ai-je proposé une problématique en allemand claire et adaptée au niveau des élèves présentant un ancrage culturel ?
- Est-ce que les documents retenus apportent différents éclairages à la problématique ?
- Ai-je choisi/retenu un nombre raisonnable de documents ?
- Ai-je justifié pourquoi je n'ai pas retenu les autres documents ?

OBJECTIFS ET STRATÉGIES

- Ai-je proposé un agencement des documents cohérent et pertinent ?
- Le nombre de séances est-il mentionné et raisonnable ?

- Tous les objectifs (linguistique, culturel, pragmatique, communicationnel, éducatif) sont-ils présents et clairement nommés ? Sont-ils au service du projet final ?
- Les entraves, les facilitateurs et les potentialités constatés dans l'analyse sont-ils pris en compte dans la didactisation des documents ?
- La différenciation inhérente à la situation de classe proposée par le sujet est-elle mise en œuvre et justifiée ?
- Les activités langagières sont-elles clairement mentionnées ?
- L'activité langagière choisie pour le projet final bénéficie-t-elle d'un entraînement plus particulier ?
- Les consignes sont-elles claires et en allemand ? Est-ce que je peux y répondre si j'adopte la perspective de l'élève ?
- Les activités relèvent-elles de la pédagogie actionnelle ?
- Est-ce que je propose une utilisation pertinente des outils numériques ?

PROJET ÉDUCATIF ET ÉVALUATION

- Ai-je clairement nommé et décrit le projet final ? Est-il en cohérence avec la problématique ?
- Est-ce que je parviens à différencier clairement les activités d'entraînement de l'évaluation ?
- Les modalités d'évaluation sont-elles clairement mentionnées ?
- Les modalités d'évaluation permettent-elles concrètement d'évaluer ce que je souhaite ?
- Mes évaluations portent-elles sur des activités langagières et ne sont pas de simples tests de vocabulaire ou de grammaire ?
- Les critères d'évaluation sont-ils énoncés et connus des élèves en amont de l'évaluation ?
- En quoi le projet contribue-t-il au développement de compétences transversales (éducation à la santé, à l'environnement, aux médias, aux sciences, aux valeurs de la République, à l'égalité filles/garçons, etc.) ?

Le jury félicite les lauréats de cette session 2023. Bon nombre de candidats se sont préparés sérieusement à cette épreuve et ont proposé des séquences de qualité.

Nous espérons que ce rapport aidera les futurs candidats à réussir au mieux cette épreuve, point de départ d'une belle carrière au service de l'enseignement de la langue allemande.

Analyse des faits de langue

Partie du rapport présentée par Dominique DIAS et Laure GAUTHEROT

L'analyse des faits de langue constitue une partie spécifique de l'épreuve disciplinaire appliquée qui permet d'apprécier le degré de connaissance du système linguistique allemand et la capacité des candidates et candidats à transmettre cette connaissance à des élèves. Il s'agit donc là d'une compétence clé dans le métier qui demande une préparation tout au long de l'année. Le présent rapport reprend en grande partie les conseils méthodologiques dispensés l'an dernier.

Rappels sur l'épreuve

L'épreuve consiste dans un premier temps à proposer une analyse linguistique fine des segments avec une terminologie appropriée. Les deux soulignements du document peuvent porter sur deux faits de langue distincts ou sur le même fait de langue. Dans ce dernier cas, il est possible de traiter les deux segments conjointement, mais sans oublier de préciser les spécificités de chacune des deux occurrences. Rappelons qu'une analyse linguistique suppose d'identifier la nature et la fonction de l'élément souligné et d'en détailler les principales spécificités au regard du système linguistique de l'allemand. Il faut donc passer en revue tous les niveaux d'analyse pertinents pour le segment en question (syntaxique, morphologique, sémantique, pragmatique...).

Par ailleurs, l'analyse linguistique permet également de préciser, le cas échéant, si l'élément souligné participe de la formation interculturelle des élèves. Cette réflexion peut reposer sur une analyse interlinguistique : il peut être tout à fait pertinent de s'appuyer sur le français ou l'anglais pour expliquer un fait de langue. Mais au-delà de la comparaison entre les systèmes linguistiques, le travail sur la langue est aussi un moment privilégié pour faire prendre conscience aux élèves que parler une autre langue constitue une façon de dire et de penser le monde propre à une aire culturelle donnée.

Dans un second temps, l'épreuve prévoit d'explicitier les faits de langue considérés dans la perspective d'un travail avec les élèves, notamment pour accéder au sens du document. Les faits de langue soulignés ne font pas nécessairement partie des objectifs linguistiques de la séquence ; auquel cas, il convient néanmoins de s'interroger sur la pertinence de mener un travail sur le sujet avec les élèves.

Se préparer

L'épreuve d'analyse des faits de langue doit assurément faire l'objet d'une préparation sérieuse et régulière. On peut améliorer de façon notable la qualité de sa copie en suivant quelques conseils pratiques :

- donner une structure claire à son texte en proposant par exemple deux paragraphes, l'un consacré à l'analyse, l'autre à la mise en œuvre didactique. Cela permet notamment de mieux organiser ses idées et d'avoir un propos plus clair et plus convaincant ;
- penser à analyser l'environnement syntaxique du soulignement ;
- penser à comparer avec des occurrences similaires dans le texte, plutôt que de recourir à des exemples préfabriqués et hors contexte. Rappelons que la question porte notamment sur l'accès au sens du document ;
- définir le degré de pertinence du soulignement et de sa didactisation au regard de l'axe du programme et du niveau de la classe. Un fait de langue peut être central pour comprendre le document et faire donc l'objet d'un travail approfondi. Un fait de langue peut également être marginal au sein du document ou ne pas être adapté au niveau de la classe concernée. Il faut tout de même être en mesure d'apporter une explication succincte et compréhensible à l'élève pour éviter de créer un sentiment de frustration.

Enfin, voici quelques questions que l'on peut se poser devant le sujet proposé, pendant la phase de réflexion. Toutes ces questions ne doivent pas systématiquement trouver une réponse et dépendent des faits de langue soulignés, mais elles constituent une sorte de « brainstorming » pour organiser dans un second temps votre réponse :

- Quelles sont les différentes étapes pour amener les élèves à comprendre le fait de langue en question ?
- Les faits de langue concernés sont-ils centraux pour comprendre le document ? L'idéal est de s'appuyer sur d'autres occurrences dans le document qui peuvent guider l'analyse.
- Le fait de langue concerné est-il typique de ce genre de document ?
- Le fait de langue est-il en lien avec la thématique culturelle au programme ?

- Quels sont les aspects du fait de langue qui doivent être absolument maîtrisés par les élèves ? Lesquels peuvent faire l'objet d'un travail de pédagogie différenciée ? Lesquels peuvent ne pas être abordés à ce stade de l'apprentissage ?
- Peut-on croiser ce travail linguistique avec d'autres objectifs (phonologiques, culturels, pragmatiques, éducatifs...) ?

Bilan de la session 2023

Les soulignements proposés à l'analyse cette année concernaient principalement une forme de *Konjunktiv* II passé et une question de morphologie nominale. Il était attendu de la part des candidates et des candidats dans le premier soulignement de bien identifier la forme verbale et notamment de commenter la place de l'auxiliaire. Dans le second soulignement, il fallait être en mesure d'expliquer la formation de bases nominales complexes occasionnelles. Dans les deux cas, il fallait pouvoir expliciter la façon de rendre accessible ces faits de langue aux élèves et le type d'activités en lien avec le projet didactique dans lesquelles on pouvait les inclure.

Parmi les sources d'erreurs les plus fréquemment observées, et qu'une bonne préparation peut contribuer à facilement éviter, on peut citer :

- Des confusions terminologiques : ainsi la préposition « mit » a parfois été identifiée comme un subordonnant ou comme une préposition mixte, le subordonnant « dass », dont dépend le noyau du groupe verbal souligné, a souvent été qualifié de conjonction de coordination. Une révision des principales catégories grammaticales n'est dans ce cas pas superflue. Les confusions terminologiques sont parfois liées à un calque du système linguistique français sur l'allemand : ainsi il faut absolument éviter en allemand de parler de COD et de COI, une terminologie inadaptée surtout quand il s'agissait d'analyser « ein Opfer » qui était un attribut du sujet au nominatif.
- Des erreurs d'identification : beaucoup de copies se sont empressées de parler de passif à la vue de *werden* dans le premier soulignement. Nul besoin de rappeler que *werden* ne sert pas qu'à construire le passif. Une relecture attentive aurait dû permettre de corriger cette erreur d'analyse.
- Des stratégies d'évitement qui consistent soit à passer sous silence ce qui constitue pourtant l'un des points d'intérêt du soulignement (la place de l'auxiliaire dans le premier soulignement), soit à substituer à l'analyse linguistique de longues considérations sur le contenu sémantique (par exemple sur l'Holocaust, et pas toujours de façon très heureuse : certaines copies sont allées jusqu'à associer « Willkür » au lexique historique du national-socialisme. Or ce dernier désigne toute forme de comportement arbitraire faisant intervenir un rapport de domination).

Le jury a par ailleurs été ravi de voir de nombreuses copies appliquer les conseils donnés dans le rapport de l'an dernier. Ainsi, l'esprit de la nouvelle épreuve semble dans l'ensemble avoir été compris. Le jury a apprécié les copies qui identifiaient correctement les autres occurrences de *Konjunktiv* ou de mots composés dans le texte et invitaient même les élèves à le faire en utilisant un système de couleurs. Outre un repérage pertinent des faits de langue, les bonnes copies amenaient les élèves à réfléchir sur l'ordre des constituants ou sur la formation des substantifs en allemand et en français, et parfois même de façon contrastive avec l'anglais. Une bonne proposition a été de partir de la segmentation du composé, opérée par le trait d'union, puis d'indiquer à l'aide d'une flèche allant de l'élément de droite (*Überlebenden*) vers l'élément de gauche (*Holocaust*) le rapport syntaxique et sémantique entre déterminé et déterminant. Cette visualisation permettrait une bonne illustration de l'ordre régressif en allemand. Ce type de démarche ne peut qu'être encouragé car il montre la façon dont des connaissances du système linguistique peuvent s'intégrer au mieux dans un projet didactique et éducatif.

Proposition de corrigé

Comme pour les rapports précédents, la proposition de corrigé suivante n'a pas vocation à être le seul corrigé acceptable. Elle vise à expliciter les différentes étapes de la réflexion et à guider les préparateurs dans leur entraînement pour les sessions suivantes.

Soulignement 1

Ich glaube, dass ich zu dieser Zeit, so wie wahrscheinlich jeder, ein Opfer der Willkür hätte werden können.

Analyse linguistique

Recontextualiser le segment Le segment est composé d'un complexe verbal (*hätte werden können*) qui se situe à la fin de la phrase puisqu'il est dans un groupe verbal dépendant (groupe conjonctionnel introduit par *dass*) et d'un groupe nominal de base *Opfer*, attribut du sujet (donc au nominatif).

Le complexe verbal est composé de trois noyaux verbaux : la forme personnelle de l'auxiliaire *haben* (qui porte les marques de la première personne du singulier (\emptyset) et du *Konjunktiv* (Subjonctif) II '-e) ; l'infinitif du verbe *werden* et la forme infinitive du participe II du verbe de modalité *können*. Il s'agit d'une forme de passé du *Konjunktiv* II (auxiliaire *sein* ou *haben* au KII présent + participe II). Le participe II à forme infinitive (*können* vs *gekonnt*) s'emploie lorsque le participe est précédé comme ici d'un infinitif (appelé « règle du double infinitif » en grammaire de l'allemand langue étrangère. Cette règle vaut pour les verbes de modalité, les verbes de perception et le verbe *lassen*).

Le complexe verbal est au mode du Subjonctif II, mode de la non-réalité, du souhait et de l'hypothèse irréaliste. Il est employé ici pour exprimer une information supposée, car la réalisation du procès *Opfer werden können* est conditionnée à une situation non explicitée mais sous-entendue par la locutrice (*wenn ich zur Zeit des Nationalsozialismus gelebt hätte*).

Analyse syntaxique Par ailleurs, lorsque le participe II à forme infinitive est employé dans un groupe verbal dépendant (comme dans un groupe relatif ou ici un groupe conjonctionnel), la forme personnelle du complexe verbal précède les autres noyaux verbaux.

Formation interculturelle et interlinguistique Malgré l'apparente difficulté de la forme verbale surcomposée employée ici, l'expression de l'irréel par le *Konjunktiv* II et l'expression de la probabilité par *können* peuvent faire écho à des emplois similaires en français du conditionnel et du verbe *pouvoir*.

Perspective didactique

Accès au sens du document L'identification du *Konjunktiv* II est centrale pour la compréhension du document. On ne peut sinon comprendre le titre du livre de Jennifer Teege (*Mein Großvater hätte mich erschossen*). La forme *erschossen hätte* apparaît à deux autres endroits dans l'interview. On trouve également une forme de *Konjunktiv* II présent (l. 47 : *es wäre besser*) que l'on pourra exploiter dans le travail de repérage.

Pertinence du fait de langue dans le projet didactique Le *Konjunktiv* II passé est tout à fait pertinent dans l'axe « Vivre entre générations » puisque les documents peuvent amener les élèves à recourir à des énoncés irréels en lien avec des événements passés. La maîtrise du *Konjunktiv* II passé est en soi plus aisée que celle du présent puisqu'elle ne nécessite que la maîtrise des formes de *sein* et *haben* + participe II. Pour ce dernier, on pourra s'appuyer sur les

formes de *Perfekt* déjà rencontrées par les élèves. En revanche, on n'attendra pas des élèves la maîtrise des formes surcomposées avec participe II à forme infinitive et place particulière de l'auxiliaire. Il faudra toutefois veiller à apporter une réponse pertinente à des élèves s'intéressant à cette particularité syntaxique (par exemple les deux élèves ayant validé le niveau B1 et/ou ayant atteint le niveau B2 du CECRL).

Le travail de repérage peut se faire à partir de la couverture du livre et avant de découvrir l'interview. Après avoir demandé aux élèves de relever les trois autres formes verbales en *hätte* + Participe II présentes dans le texte : *hätte mich erschossen* (titre, l.9, l.12), on comparera les deux formes au *Konjunktiv II* (*hätte mich erschossen* et *hätte werden können*) avec les autres formes de *haben* à un temps passé de l'indicatif (*freigegeben hatte*, l.20 ; *erlitten habe*, l.48). On pourra alors faire identifier la forme verbale aux élèves en s'appuyant sur leur connaissance du prétérit puisque les formes de *Konjunktiv II* sont formées à partir du radical du prétérit (*hatte* vs *hätte*). L'importance du Umlaut pourra ainsi être soulignée (*Mein Großvater hatte/hätte mich erschossen*).

Travail de repérage

Les deux premiers paragraphes présentant les formes de *Konjunktiv II* passé peuvent faire l'objet d'un travail de repérage spécifique pour la compréhension :

- §1 : établir la filiation entre les deux personnages : *Amon Göth, Kommandant des Konzentrationslagers Plaszow* (l.1) ; *Die Hamburgerin Jennifer Teege* (l.6) ; *Amon Göth Ihr Großvater* (l.7) ; *Amon. Mein Großvater* (l.9).

- §2 : reconstruire le schéma argumentatif justifiant l'utilisation du *Konjunktiv II* pour exprimer l'hypothèse irréaliste : *Die Enkelin von Amon Göth* (l.14) ; *Mein Vater ist Nigerianer* (l.15) ; *Meine Hautfarbe ist dunkel* (l.15).

On pourra proposer toutes sortes d'activités de production en lien avec le document et permettant de remobiliser le *Konjunktiv II* passé. Étant donné qu'il s'agit d'un groupe dont seuls quatre élèves prennent la parole spontanément, on pourrait envisager une production orale en veillant à différencier les tâches afin que chacun se familiarise avec la prise de parole :

- Interaction écrite : Préparer l'interview de Jennifer Teege.
- EOC : Pour les élèves ayant atteint le niveau B2, on peut leur demander de tourner une vidéo dans laquelle ils présentent le livre de Jennifer Teege et ce qu'ils en pensent (vidéo type *Booktube* ou *Booktok*)
- Médiation : Il existe par ailleurs de nombreuses utilisations de la collocation verbale dans des poèmes ou des chansons (exemple : *Selber machen lassen* de Deichkind) que l'on pourrait convoquer pour proposer aux élèves de réaliser des vidéos interculturelles afin d'expliquer le fonctionnement de la langue allemande.

Entraînement

Soulignement 2

Ihre eigene Mutter, Monika Göth, ist nach Krakau gefahren, hat dort mit Holocaust-Überlebenden gesprochen.

Analyse linguistique

Recontextualiser le segment

Le soulignement porte sur un groupe prépositionnel de base *mit* et ayant pour membre un substantif pluriel indéfini (*Holocaust-Überlebenden*) au datif. Le groupe prépositionnel est l'objet prépositionnel du verbe *sprechen*.

Le substantif pluriel indéfini est un lexème complexe à structure hypotaxique / déterminative (de type « ab ») où le lexème (a) est le déterminant et le lexème (b) le déterminé. Le déterminé (b) donne toujours le genre du substantif.

Analyse morphologique

Il est composé du participe I substantivé (*Überlebenden*) qui constitue le déterminé et du nom *Holocaust* (emprunté à l'anglais en 1942 et formé sur le grec *holókauston* qui désigne un massacre/sacrifice par le feu) qui constitue le déterminant. L'ensemble est un composé occasionnel (donc non lexicalisé et que l'on ne trouve pas sous cette forme dans le dictionnaire) mais dont le sens est transparent car composé des sens de chacun des deux éléments du composé.

La nominalisation du participe I est une opération qui consiste à transformer un participe I en nom en lui ajoutant une majuscule et en le déclinant comme un adjectif.

Notons que ce procédé productif de l'allemand s'applique également à des participes II (*die Geliebte*, l.34), des adjectifs (*das Erstaunliche*, l.44) et des infinitifs (*das Wissen*, l.47).

Formation interculturelle et interlinguistique

La nominalisation du participe est un phénomène qui existe aussi en français (survivre => les survivants). En allemand, la forme plurielle présente cependant l'avantage de ne pas porter de marque de genre et de neutraliser cette catégorie. Le procédé est donc particulièrement productif dans le cadre du langage inclusif (ou équitable en genre) et peut livrer des pistes de réflexions métalinguistiques autour des stratégies de déconstruction du genre dans les sociétés occidentales contemporaines. Cette dimension identitaire est également présente dans le texte : ce sont deux femmes (Jennifer Teege et sa mère) qui participent à un travail de mémoire auprès des victimes ayant survécu à l'Holocauste à travers leur filiation (grand-) paternelle.

La composition occasionnelle est également possible en français, mais particulièrement productive en allemand. En créant des classes d'objets pertinentes par rapport à leur contexte d'emploi, elle permet d'éviter des paraphrases (*Die Menschen, die den Holocaust überlebt haben* pour *Holocaust-Überlebende* ; *Was erstaunlich ist* pour *das Erstaunliche* ; et ici *Die Tatsache, dass ich es wusste/wissen könnte* pour *das Wissen*).

Perspective didactique

Accès au sens du document

Le soulignement offre l'occasion de développer des stratégies de compréhension que les élèves pourront exploiter également dans d'autres documents. Un travail sur la composition nominale et notamment sur la composition nominale occasionnelle permet de

donner aux élèves les outils pour lever un certain nombre de difficultés lexicales.

Pertinence du fait de langue dans le projet didactique

Un retour sur le terme *Holocaust* en lien avec les objectifs culturels du document est tout à fait pertinent afin de comprendre le témoignage de Jenniger Teege. On pourra s'appuyer pour effectuer ce travail sur les connaissances acquises en cours d'histoire pour ensuite inciter les élèves à une réflexion sur le poids du passé dans les relations intergénérationnelles en Allemagne.

Travail de repérage

Afin d'aider les élèves dans leur travail de repérage, on peut partir de l'observation de composés nominaux lexicalisés et faisant partie des objectifs lexicaux comme *Familiengeschichte* (l. 8) ou *KZ-Kommandant* (l. 19). On pourra à profit faire expliciter le sens de *KZ-Kommandant* par la périphrase présente dans le texte : *der Kommandant des Konzentrationslagers* (l.2-3) puis demander d'appliquer la même démarche pour faire formuler la périphrase de *Holocaust-Überlebende* (*die Überlebenden des Holocaust*).

Ces composés nominaux sont à structure hypotaxique (de loin le type de composé le plus fréquent en allemand) : ces occurrences peuvent permettre d'attirer l'attention des élèves sur le rapport hiérarchique qui existe entre les deux éléments de la composition. On leur fera également remarquer que le déterminé est toujours à droite et le déterminant toujours à gauche (ordre régressif).

Entraînement

Outre l'observation des composés lexicalisés, on pourra également donner aux élèves la marche à suivre face à des composés occasionnels. Un objectif méthodologique pourrait en effet être celui du travail avec un dictionnaire (papier ou en ligne). Les composés occasionnels ne sont certes pas lexicalisés, mais les éléments qui les composent le sont bien souvent. Recourir à la composition occasionnelle peut également s'avérer utile pour entraîner les élèves à expliciter un texte (médiation textuelle) en particulier quand il s'agit de le rendre plus accessible à un autre élève qui maîtrise moins bien la langue allemande ou à personnaliser et nuancer un texte produit par un robot conversationnel.

ÉPREUVE ORALE DE LEÇON

Rapport présenté par Edwige FLORENTINY et Rainer LANDMANN

Notes obtenues par les candidats

	CAPES	CAFEP-CAPES
Moyenne sur 20	14,9	12,8

Propos liminaire

Cette deuxième session du concours du CAPES et du CAFEP-CAPES après sa réforme a de nouveau été marquée par une grande hétérogénéité des profils des candidats, ainsi que de la qualité de leurs prestations. Certains candidats sont particulièrement bien préparés, alors que d'autres ne connaissent ni les attendus ni le déroulé de l'épreuve. L'attention des candidats germanophones, notamment, est appelée sur le fait que le maniement spontané de la langue allemande n'est pas une compétence suffisante pour un enseignant : il faut aussi connaître les besoins de ses futurs élèves et maîtriser les outils qui permettent d'y répondre.

L'épreuve de leçon décrite dans cette section, à la fois disciplinaire et didactique, a pour objet de tester les compétences linguistiques, culturelles et didactiques des futurs enseignants. Au plus proche du travail du professeur, elle plonge le candidat dans la phase de préparation d'une séance (c'est-à-dire une heure de cours) pour un niveau de classe donné.

Ce rapport, qui se veut utile à tous les candidats, s'appuie sur les attendus des épreuves et sur l'expérience des sessions 2022 et 2023 dans l'objectif de les guider au mieux dans leur préparation, et de les conforter dans leur belle ambition de participer à la formation des élèves.

1. Première partie de l'épreuve

L'épreuve de leçon s'appuie sur un dossier fourni d'une dizaine de documents de toutes natures : textes littéraires et textes de presse, graphiques, images (reproductions de tableaux, caricatures, photos...), supports audio et vidéo. Pendant la phase de préparation, qui dure trois heures, le candidat doit prendre connaissance de tous les documents, en sélectionner quelques-uns, les analyser et concevoir une séance ; il a par ailleurs accès à internet. La première partie de l'épreuve devant le jury dure trente minutes : 15 minutes maximum de présentation et 15 minutes d'entretien, le tout en allemand. Il est souhaitable que le candidat ait une montre (non connectée) pour adapter son temps de parole.

Au cours de cette première partie de l'épreuve, le jury peut apprécier la maîtrise culturelle et linguistique du candidat, la pertinence de son choix de documents, la clarté et la structuration de sa présentation. Il évalue aussi sa capacité à entrer en dialogue avec le jury et à se saisir des opportunités et suggestions qui peuvent émerger au cours de l'échange. Les questions du jury ont pour but d'aider le candidat, de lui permettre d'approfondir un propos ou rectifier des assertions hasardeuses, jamais de le mener à l'erreur.

1.1. Présentation et analyse des documents

Le document A est un document vidéo ou – le jury tient à le rappeler – audio. Il fait l'objet dans son ensemble d'une analyse formelle et thématique structurée. Celle-ci inclut notamment la mise en

perspective du document dans son contexte culturel, historique ou d'actualité. C'est dans la seconde partie de l'épreuve que le candidat indiquera s'il entend exploiter tout ou partie de ce document et précisera sa place dans la séance.

« Restituer, analyser et commenter¹ » le document A (audio/vidéo) signifie que le candidat présente tout ce qui relève de l'explicite et de l'implicite. Il détaillera donc la nature du document, repérera et commentera sa source, sa forme (interview, reportage, extrait de film ou de série, podcast...), son caractère fictionnel ou non, l'identité et le statut des locuteurs (un témoin, un expert, un citoyen militant, un personnage etc...) et les caractéristiques de son élocution (une voix-off en allemand standard, un interviewé non germanophone d'origine, un témoin qui utilise un langage familier, etc.). Le candidat devra être attentif aux images si le document A est une vidéo : varient-elles beaucoup et pourquoi (un extrait de journal télévisé où n'interviennent que le journaliste et un invité ne sera pas traité de la même façon qu'un reportage riche en images, ou qu'un extrait de film comportant des effets spéciaux générés par ordinateur) ? Ont-elles une fonction d'illustration de ce qui est dit, ou contredisent-elles au contraire certaines assertions de la bande-son ? Si le document est un audio, on pourra être attentif aux différents effets sonores. Le futur enseignant veillera à tirer les conséquences de cette analyse du document audio/vidéo pour la seconde partie de l'épreuve.

L'attention des candidats et des préparateurs est appelée sur le fait que, à partir de la session 2024, il sera explicitement demandé aux candidats de « **préciser en particulier ce qu'il faudrait indiquer à quelqu'un qui ignore tout des pays germanophones pour accéder au sens du document.** » Soucieux de développer les compétences transversales, finalement plus importantes en cours de langue que la simple maîtrise technique, le jury souhaite en effet mettre l'accent sur les aptitudes des candidats à la médiation et au dialogue interculturels mais aussi à l'analyse des points de vue, des biais et des stratégies de présentation du contenu. A ces fins, la proportion de documents issus d'œuvres fictionnelles augmentera lors des prochaines sessions.

De cette analyse du document A, le candidat doit ensuite déduire les besoins en connaissances et compétences des élèves, et donc exposer les faits linguistiques et culturels auxquels il entend consacrer sa séance pour répondre à ces besoins.

Enfin, le candidat présente le ou les document(s) complémentaire(s) qu'il compte intégrer à la séance, et en expose l'intérêt ; il justifie son choix et explicite sa démarche en articulant les documents entre eux : par exemple, des statistiques confortent ou contredisent-elles un point de vue défendu dans le document audio/vidéo ? Il est essentiel à ce stade de faire émerger une problématique, ou du moins un questionnement, pour donner du sens à l'étude du corpus choisi. Lieux communs, voire clichés (exemple : l'inusable exemple du tri des déchets vu comme spécificité allemande dans le cadre d'un dossier sur la crise climatique et énergétique), sont bien sûr à proscrire. Il ne s'agit pas non plus de mener une analyse exhaustive de chacun des documents. En revanche, un candidat peut mentionner certains documents du dossier en présentant la raison pour laquelle on ne les intègre pas à son corpus. Que le candidat choisisse un ou plusieurs documents complémentaires, la démarche attendue est la même : comment ces documents s'articulent-ils avec le document A ? Quels questionnements émergent de leur confrontation ?

¹. Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075486>

1.2. Dimension culturelle

Les programmes en vigueur, que ce soit au collège² ou au lycée³, réaffirment le caractère central des contenus culturels dans l'enseignement des langues vivantes. Il est donc essentiel que les candidats au concours du CAPES et du CAFEP-CAPES d'allemand conservent à l'esprit cette dimension et y soient attentifs tant lors de la préparation au concours que lors de l'épreuve de leçon elle-même. En cela, les axes au programme constituent une porte d'entrée vers un champ culturel que les candidats sont vivement encouragés à connaître.

Car cette année encore, le jury a constaté que certains candidats ont négligé cette dimension culturelle dans l'appréhension des dossiers et peiné à appuyer leur analyse sur une connaissance suffisante de l'actualité. Ainsi, le jury a été surpris que quelques candidats ne puissent rien dire d'Angela Merkel ou de son action politique, ne connaissent pas le terme *Ampelkoalition* ou bien qu'ils ne sachent pas expliquer pourquoi l'Allemagne cherche actuellement à développer son approvisionnement en gaz liquide et en hydrogène. De même, on attend des candidats des connaissances dans les domaines historique (notamment sur les XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, l'unité allemande, la fondation de la RFA et de la RDA, la Réunification, etc.) et artistique : la connaissance d'œuvres emblématiques ou faisant partie d'un patrimoine essentiel dans l'aire linguistique étudiée est bienvenue. Des dossiers proposés cette année comportaient le tableau de Spitzweg *Der arme Poet*, des photos de Street-Art ou de la *Grüne Zitadelle* de Hundertwasser à Magdeburg. La culture populaire trouve également sa place dans le champ de réflexion ; de nombreuses chansons faisaient cette année partie des dossiers : *Du hast den Farbfilm vergessen* (Nina Hagen), *Garten* (Gentleman) ou encore *Fette wilde Jahre* (Juli), ainsi que des publicités ou des affiches de films et de festivals. La connaissance de l'actualité technique ou scientifique doit, elle aussi, être suffisante. Le jury a proposé cette année des dossiers portant sur le développement de la voiture électrique ou sur la production « verte » d'hydrogène. Il n'est bien sûr pas attendu des candidats qu'ils connaissent les détails de tous les faits d'actualité et de toutes les productions culturelles évoqués, mais ils doivent être à même de s'en saisir et de mener les rapides recherches qui leur permettront de les mettre en perspective.

Il est donc nécessaire, pendant la préparation au concours, de s'astreindre à une lecture régulière d'articles de presse et au visionnage de reportages d'actualité (en privilégiant des médias à portée nationale tels que *heute.de*, *tagesschau.de*, *dw.com*, *Deutschlandfunk*, *Die Zeit*, *Der Spiegel*, *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, *Süddeutsche Zeitung*, *Der Standard*, etc.). On ne pouvait commenter de façon pertinente les documents proposés cette année sans connaître l'histoire des *Gastarbeiter*, les origines et le rôle actuel du parti *Bündnis 90 / Die Grünen*, ou bien les mouvements *Letzte Generation* et *Extinction Rebellion*, ainsi que le traumatisme que constitue en Allemagne l'expérience de la RAF, lequel est déterminant dans la perception qu'ont l'opinion publique et les médias de ceux que certains appellent *Klimaterroristen*.

Cette demande du jury ne poursuit pas l'unique objectif académique de tester le niveau de culture générale des candidats, mais s'inscrit dans la perspective professionnelle du futur enseignant : une culture générale étoffée aidera en effet les candidats reçus à percevoir l'ensemble des potentialités des

2. Programmes du cycle 4 publiés au BO n°31 du 30 juillet 2020, p. 36 <https://eduscol.education.fr/document/621/download>

3. Programmes du lycée général et technologique publiés au BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019
<https://eduscol.education.fr/1726/programmes-et-ressources-en-langues-vivantes-voie-gt>

documents supports de leurs cours, nourrira leur didactisation et leur permettra de faire face aux questions des élèves et les accompagner vers une vision nuancée de la complexité du monde.

1.3. Qualité de la langue

La première partie de l'épreuve se déroule en allemand ; les attentes du jury sont évidemment élevées quant à la maîtrise de la langue que le candidat veut enseigner. Le jury a cette année encore déploré que certains candidats aient une connaissance insuffisante des bases linguistiques telles que les genres des noms les plus usuels, les déclinaisons, les conjugaisons (verbes forts et modaux en premier lieu), les structures syntaxiques (particules séparables, verbes de modalité construits avec un infinitif et non pas un participe passé). Dans le cadre d'une épreuve orale, et pour parfaire le modèle linguistique qui sera proposé aux élèves, il est bien évidemment nécessaire d'être également attentif à l'élocution (éviter un débit trop rapide ou trop lent), à la longueur des voyelles (*bitten / bieten*) et à l'accentuation (défaut récurrent des francophones qui consiste à accentuer systématiquement l'avant-dernière syllabe des mots d'origine étrangère comme *die **N**atur). Enfin, le jury a aussi regretté que certains candidats ne comprennent que très superficiellement les documents audio ou vidéo et, pour cette raison, ne sachent pas les analyser – d'où l'intérêt, également du point de vue de la maîtrise linguistique, de consulter très régulièrement les médias germanophones, mais aussi de faire des séjours dans les pays germanophones. Malgré quelques déceptions, le jury se félicite de constater que ces moyens sont connus et mis en œuvre par beaucoup de candidats, qui mobilisent une langue authentique et de bonnes capacités d'expression orale en continu comme en dialogue. Les efforts entrepris depuis des décennies en faveur des échanges franco-allemands portent leurs fruits.

2. Seconde partie de l'épreuve

Dans la seconde partie de l'épreuve (en langue française), il s'agit de présenter la séance de cours elle-même. Le jury a regretté que de trop nombreuses prestations tournent court au bout de quelques minutes. Pour rappel, jusqu'à cette session 2023, le temps de l'exposé est de 20 minutes, suivi d'un entretien de 10 minutes. On attend du candidat qu'il entre véritablement dans les détails de la séance et on invite les futurs candidats à se préparer sérieusement à cette partie de l'épreuve afin de connaître non seulement les textes officiels (par exemple programmes du collège et du lycée), mais aussi la terminologie didactique ainsi que les techniques pédagogiques en usage dans un cours de langue vivante.

2.1 Réflexions générales et objectifs

Il est attendu des candidats qu'ils inscrivent la séance dans la perspective de la séquence et qu'ils en précisent la place dans la progression : s'agit-il de la séance introductive, d'une séance de milieu ou de fin de séquence ? Ce faisant, le candidat pourra expliquer comment une activité mise en œuvre dans une séance précédente a permis de lever une entrave repérée dans un document de la séance présentée. Il est essentiel d'indiquer quelles seront la problématique ainsi que le projet de mise en activité des élèves de l'ensemble de la séquence, **afin de placer d'emblée la séance dans une perspective actionnelle** et d'envisager concrètement les besoins des élèves.

Ensuite, le candidat s'attachera à présenter les objectifs de la séance. Ainsi, on distinguera :

- des **objectifs (inter)culturels** (par exemple : les défis énergétiques, les mouvements écologiques ou bien l'histoire et la situation actuelle de l'immigration en Allemagne)
- des **objectifs linguistiques**, qui peuvent être lexicaux (par exemple : le vocabulaire de la migration), grammaticaux (les structures locatives/directives, le passif ...) ou phonologiques

- des **objectifs communicationnels** : pragmatiques (par exemple : employer le ton qui convient, utiliser des phrases plus courtes pour être plus convaincant) ou stratégiques (savoir inférer le sens, savoir intervenir dans une conversation, etc.)
- des **objectifs éducatifs** en cohérence avec la séance proposée (citoyenneté, démocratie, égalité des chances, environnement, média et numérique, arts, sciences, etc.).

Une fois les objectifs fixés, il est attendu du candidat qu'il expose de façon concrète **le projet de mise en activité des élèves** en précisant les pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques du document vidéo et du (ou des) document(s) complémentaire(s) retenu(s). Le jury attend donc un déroulé étape par étape, structuré et en cohérence avec les objectifs annoncés – ou tout simplement que le futur enseignant soit capable de préciser ce que les élèves vont faire et apprendre lors de cette séance, et comment. Durant les trois heures de préparation, l'étude détaillée des documents, dans une optique pédagogique, aura permis d'en dégager les éléments qui faciliteront pour les élèves l'entrée dans le document, ou au contraire les entraves, comme par exemple :

- facilitateurs : mots transparents, nombres, éléments visuels, référence culturelle évidente...
- entraves : nombreuses hypotaxes, fait culturel inconnu des élèves, fort accent régional...

Les candidats veilleront à articuler l'ancrage culturel de la séance et l'entrée par « axe », selon le niveau de classe concerné, et à définir des objectifs éducatifs. Outre la connaissance des programmes en vigueur, il est indispensable de consulter différents manuels scolaires récents afin de se familiariser avec les diverses déclinaisons possibles pour chaque axe. Celui-ci peut être abordé de plusieurs façons et un même thème pourra être rattaché à des axes différents, selon les aspects que l'enseignant choisira d'exploiter.

Il est donc essentiel d'avoir réfléchi et de savoir justifier ses choix pour chaque étape et activité de la séance, et de les définir en fonction des objectifs linguistiques précis. Trop de candidats se sont à nouveau contentés de parler très vaguement de « l'apprentissage du lexique » ou n'ont pas été capables d'expliquer comment aborder d'autres faits de langue. Il est nécessaire de se demander de quels éléments grammaticaux, lexicaux, etc. les élèves auront besoin pour réaliser telle ou telle tâche, dans la perspective de mise en activité des élèves, qui est centrale dans l'enseignement d'une langue vivante.

2.2. Attentes et conseils

Le jury invite les futurs candidats à préparer et présenter la séance de la façon la plus précise possible, sans oublier ou ignorer des détails qui peuvent s'avérer essentiels. Les consignes pour les élèves doivent être explicitées de la façon la plus claire et les attentes concernant les productions d'élèves plausibles sont censées être définies. Ici se pose la même question que pour une séance « devant élèves » : Comment les élèves peuvent-ils réaliser une tâche si leur professeur n'est pas capable d'expliquer ce qu'il attend d'eux ?

Notons ici que le document A doit être un des supports de la séance, sans en être obligatoirement le cœur ou exploité dans sa totalité. Mais les candidats doivent être au clair sur le contenu auquel ils souhaitent que les élèves accèdent. Pour le dire autrement : que précisément doivent comprendre les élèves ? Dans quel but ? Et pour quoi faire ensuite ?

Le futur enseignant doit pouvoir manier les différents concepts didactiques après se les être réellement appropriés. Il en est de même pour une maîtrise (expression, compréhension et phonétique) de la langue allemande. Trop nombreux étaient les candidats ayant des lacunes dans l'une ou l'autre,

voire les deux capacités. Il est également attendu de la part d'un futur professeur d'allemand qu'il soit capable d'expliquer clairement certaines règles de formation de la langue allemande (par exemple : comment se forme le passif et quelle fonction a-t-il ?).

C'est au futur enseignant de choisir les documents dont il se servira et de définir l'ordre des activités ; une progression logique et judicieuse s'impose afin de s'assurer que les élèves aient tous les outils pour réaliser les tâches et entrer en activité. Il ne suffit pas de proposer des activités de réception des différents documents, il faut aussi des tâches de production, d'interaction ou de médiation qui leur permettront de s'appropriier les éléments linguistiques et de contenu culturel. Autrement dit, il s'agit d'engager les élèves pleinement dans leur apprentissage.

Les candidats doivent aussi veiller à une représentation crédible du temps consacré à chaque activité, afin d'obtenir un déroulé respectant les cinquante-cinq minutes de cours et choisir en fonction les documents. Il est en outre indispensable de varier les activités langagières (compréhension de l'oral et de l'écrit, expression écrite et orale, interaction écrite ou orale, médiation), ainsi que les formes sociales de travail (individuel, en binômes, en petits groupes, en plénière). Notons ici que diversifier les types d'activités et les formes sociales de travail n'est gage de réussite que si cela est fait de façon réfléchie et pertinente par rapport aux objectifs visés. Le jury a salué les propositions cohérentes pour répondre à l'hétérogénéité dans la classe. Dans la mesure où ils sont envisagés comme un pont entre deux séances, les devoirs à la maison ou les futures évaluations peuvent être mentionnés dans le cadre de l'épreuve.

Concluons sur l'importance d'une préparation solide, rythmée par des entraînements réguliers et une réflexion approfondie sur le travail et l'implication / la mise en activité de chaque élève dans le cadre d'un cours de langue vivante. La maîtrise d'une certaine terminologie, la connaissance des programmes d'enseignement des langues vivantes dans les établissements scolaires français, ainsi que la connaissance des éléments saillants du CECRL⁴ permettront de proposer des séances consistantes et motivantes pour les élèves.

En annexe sont proposés à titre d'exemples deux sujets de la session 2023 :

L23-2023 *Herlinde Koelbl*

L59-2022 *Auf nach Almany*

4. Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), <https://eduscol.education.fr/1971/cadre-europeen-commun-de-referance-pour-les-langues-cecrl>

ÉPREUVE ORALE D'ENTRETIEN

Rapport présenté par Yann LEBAILLIF et Nathalie PARRAIN

Notes obtenues par les candidats

	CAPES	CAFEP-CAPES
Moyenne sur 20	13,2	14,1

1. Cadre réglementaire de l'épreuve d'entretien

L'épreuve d'entretien, prévue par l'arrêté du 25 janvier 2021 établissant les modalités pour le concours, se concentre sur la motivation et la capacité des candidates et des candidats à se projeter dans le métier auquel ils aspirent et à s'approprier les valeurs de la République qu'ils devront transmettre à leurs futurs élèves. Cette épreuve se déroule en français et exige une connaissance approfondie des principaux textes réglementaires, de l'organisation des enseignements et du fonctionnement des établissements scolaires. Sa durée totale est fixée à 35 mn. L'épreuve est notée sur 20 et est affectée d'un coefficient 3. La note 0 est éliminatoire. Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement établie sur le modèle figurant à l'annexe VI de l'arrêté du 25 janvier 2021.

L'entretien se déroule en deux temps:

a) **La première partie de l'épreuve dure quinze minutes.** Elle est consacrée au projet et à la motivation professionnelle. Le candidat réalise un exposé initial d'une durée de cinq minutes maximum, dans lequel il présente « des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours ». Il est invité à valoriser « notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger ». Cette présentation donne ensuite lieu à un échange avec le jury, durant dix minutes, et permet au candidat de préciser ou de compléter son exposé initial. La fiche individuelle de renseignement est à disposition du jury mais seule la prestation du candidat est évaluée.

b) **La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes,** doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître, faire partager et incarner ces valeurs et exigences.

Pour chacune des situations, les candidats sont invités à exercer leur réflexion et à mobiliser leurs connaissances afin d'analyser les enjeux soulevés et à formuler des propositions d'action de nature à répondre au problème qu'ils ont identifié dans la situation proposée.

En résumé :

Epreuve d'entretien (durée 35mn)			
Présentation du candidat	Entretien avec le jury	Mise en situation professionnelle A « enseignement »	Mise en situation professionnelle B « vie scolaire »
5 mn maximum	10 mn	10 mn	10 mn

IMPORTANT : à compter de la session 2023, les consignes pour l'épreuve d'entretien évoluent et seront formulées comme suit pour chacune des mises en situation professionnelles :

- **Comment analysez-vous la situation ?**
- **Comment envisagez-vous votre rôle en tant que professeur d'allemand et fonctionnaire d'Etat dans le cadre de cette situation ?**

2. Remarques générales

Le jury tient en tout premier lieu à saluer les excellentes prestations de(s) candidat(s), qui, visiblement, ont pris en compte les conseils prodigués dans le précédent rapport dont nous recommandons la lecture aux futurs candidats.

En ce qui concerne la session 2023, plusieurs points méritent d'être soulignés. Tout d'abord, le jury a observé chez la plupart des candidats une attitude ouverte et une volonté manifeste d'établir un véritable échange lors des entretiens. Le maintien d'un contact visuel régulier a renforcé la qualité des interactions et favorisé une meilleure compréhension mutuelle. De même, un débit et un volume de voix maîtrisés, une articulation claire permettant de porter son propos sont des éléments essentiels. Par ailleurs, certains candidats ont attesté d'une maîtrise satisfaisante des aspects fondamentaux du système éducatif. Ils ont témoigné d'une connaissance générale solide et précise, ouvrant sur des échanges pertinents et approfondis sur le sujet. Enfin, les candidats ont fait preuve de leur capacité d'analyse critique, ce qui a conforté et enrichi la pertinence de leurs réponses.

Le jury tient toutefois à rappeler l'importance d'une solide maîtrise de la langue autorisant l'adaptation du discours en fonction des interlocuteurs. Les candidats sont également invités à étendre leur répertoire lexical et à faire preuve de nuance et d'exactitude dans les termes employés. Les candidats sont également encouragés à expliciter ce qu'ils entendent lorsqu'ils recourent à des termes techniques ou spécifiques, afin d'éviter toute confusion ou malentendu. Il est en outre nécessaire de maîtriser différents registres lexicaux, en évitant de se limiter à un langage relâché ou informel. Une utilisation précise et appropriée du vocabulaire contribuera à renforcer la qualité de la communication. De même, la formulation de phrases correctes et complètes, exemptes d'ambiguïtés et d'erreurs de syntaxe, contribue à une expression fluide et articulée, renforçant l'intelligibilité et la nuance du propos.

Nous conseillons aux candidats d'accorder une vigilance particulière à l'organisation claire, structurée et cohérente de leur intervention. Exposer son parcours et interagir de manière concise et précise autorisent une gestion du temps propice à un échange approfondi avec le jury, ce que ne permettent pas les développements diluant le sujet et pouvant de surcroît être perçus comme une tentative d'évitement.

3. Présentation du parcours du candidat

Le jury tient à souligner que tout candidat est susceptible, quel que soit son parcours antérieur, de réussir cette première partie de l'épreuve. Il encourage chacun à se construire une représentation claire et réaliste du métier d'enseignant. Se renseigner précisément sur les responsabilités, les exigences et les enjeux actuels liés à cette profession, développer une compréhension approfondie du rôle et des missions de l'enseignant permettront aux candidats de se projeter avec confiance dans leur future carrière et de démontrer une motivation solide lors des épreuves. Pour ce faire, les candidats sont incités à se familiariser de manière approfondie avec le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation et des textes réglementaires qui fondent les pratiques de l'enseignement. Il est recommandé aux futurs candidats d'échanger avec des professeurs, voire d'observer *in situ* leur

travail. Cette observation permettra d'appréhender le quotidien de la profession, de saisir les enjeux pédagogiques et de développer une meilleure compréhension des différentes pratiques et approches. Toutes ces démarches contribuent à enrichir leur vision du métier, à renforcer leur préparation et les aideront à se positionner en adéquation avec les exigences du métier.

Les candidats sont invités à mettre en évidence les faits saillants de leur expérience, quelle qu'elle soit. Il importe de mettre en perspective cette expérience avec les missions spécifiques du métier visé. La simple juxtaposition d'informations ne suffit pas à faire émerger la cohérence du projet professionnel du candidat, ni la motivation qui le guide. De plus, il convient de différencier clairement les qualités personnelles des compétences professionnelles, en soulignant comment celles-ci contribueront à l'adoption d'une posture professionnelle ainsi que d'une pratique pédagogique efficaces. Le jury attend des candidats qu'ils fassent preuve d'une compréhension fine du métier de professeur en distinguant les anecdotes personnelles liées à l'enseignement de la réalité actuelle de la profession. En effet, les clichés et les lieux communs sont peu compatibles avec une appréhension réaliste des défis et des évolutions du système éducatif ainsi que du rôle et des missions de l'enseignant replacé dans son environnement institutionnel.

Le jury a apprécié la posture des candidats qui ont présenté leur candidature avec conviction en évitant la récitation monotone d'un discours appris par cœur, et qui ont su, en fonction du contexte et des questions posées, s'adapter et réagir en utilisant des exemples concrets pour étayer leurs propos et le développer de manière structurée. Une posture favorisant l'interaction positive avec le jury et démontrant une volonté de se perfectionner en tant que professionnel de l'enseignement a été systématiquement valorisée par le jury.

4. Mises en situation professionnelles

Pour la deuxième partie de l'entretien portant sur les situations d'enseignement et de vie scolaire, il est attendu des candidats qu'ils démontrent une connaissance approfondie de l'institution scolaire, du rôle de ses différents acteurs ainsi que de la réglementation en vigueur dans les établissements français. Cela nécessite une réflexion préalable sur les principes et valeurs essentiels liés à la profession d'enseignant, ainsi qu'une prise de conscience des problématiques auxquelles un enseignant du secondaire peut être confronté.

On attend des candidats qu'ils fournissent des réponses claires, structurées et argumentées aux questions posées, en démontrant leur capacité à porter et incarner les valeurs et principes de la République et en répondant ainsi aux exigences du service public. Les différentes situations présentées aux candidats leur offrent l'opportunité de mobiliser leur connaissance du système scolaire, de sa structure hiérarchique, des différents acteurs, dispositifs et ressources disponibles au sein d'un établissement.

Il est essentiel pour les candidats de prendre en compte la complexité et la singularité de chaque situation qui leur est présentée. Cela induit d'identifier et d'analyser les enjeux spécifiques liés à la problématique posée, afin de comprendre les implications immédiates, à moyen et long terme, ainsi que les modalités de traitement conformes au cadre réglementaire. Dans l'approche de ces situations, les candidats sont encouragés à faire appel également à leur bon sens pour considérer les différentes perspectives, évaluer les options disponibles et réagir de manière adaptée, réaliste et pragmatique.

Le jury recommande aux candidats d'apporter des définitions précises des concepts qu'ils convoquent, d'expliquer la philosophie sous-jacente et d'établir des liens clairs avec la situation présentée. Il convient d'éviter les réponses générales qui ne permettent pas une analyse approfondie et semblent déconnectées de la réalité de la situation. A titre d'exemple, il arrive que des candidats mentionnent l'expression "valeurs de la République", sans être en mesure de citer ces valeurs ou d'en comprendre le sens. De même, certains candidats associent la neutralité, la discrimination raciale et la discrimination sexuelle à

la laïcité au sens strict, mais ils peinent à mentionner d'autres éléments, à l'exception du harcèlement et de l'égalité entre les filles et les garçons. Il est donc essentiel de se former à la compréhension de ces concepts et de les intégrer, ce qui constitue une étape préalable indispensable avant de pouvoir les incarner ou les partager.

Le jury félicite les candidats qui sont parvenus à expliciter le cheminement réflexif qui les a conduits à la prise de décision et à l'esquisse de solutions précises, en cohérence avec la situation présentée, indiquant ainsi leur disposition à endosser leur rôle de professeur d'allemand et à conduire leurs missions de manière éthique et responsable. Il est important d'expliciter les étapes de son raisonnement, les différents paramètres pris en compte, et d'indiquer clairement les interlocuteurs, les instances ou les dispositifs sollicités. Ainsi, les candidats font montre de leur potentiel à analyser les problèmes sous différents angles et à prendre des décisions éclairées.

Les solutions envisagées par les candidats se doivent d'être concrètes et réalisables. Cela permet au jury d'apprécier, par la même, leur compréhension approfondie du contexte et leur capacité à résoudre les problèmes de manière efficace. La dimension de la discipline "langues vivantes" et plus spécifiquement de l'allemand n'est pas à éluder. Cela inclut la connaissance des structures, des politiques et des processus spécifiques liés à l'enseignement de l'allemand dans les établissements scolaires en France, tout comme des partenaires liés au réseau franco-allemand. Toutefois, il est incontournable de replacer le professeur d'allemand dans son environnement institutionnel dans une vision globale et intégrée de son rôle en tant qu'enseignant de cette discipline. Le futur professeur pourra ainsi mieux comprendre les contraintes et les opportunités auxquelles il sera confronté, proposer des approches pédagogiques adaptées, envisager des projets originaux et répondre avec pertinence aux attentes et aux exigences spécifiques de cette discipline dans les mises en situation proposées dans le cadre du concours.

Les candidats sont invités à être attentifs aux questions posées par le jury et à les considérer comme une opportunité de développer, de compléter, de préciser et d'étayer leur propos. Les candidats doivent se sentir libres de revenir sur les solutions qu'ils ont proposées précédemment, en justifiant et en argumentant leurs choix. Il est important de montrer au jury une aptitude à penser de manière critique, à remettre en question ses propres idées et à prendre des décisions adaptées aux circonstances.

Conclusion

Le jury adresse ses félicitations renouvelées aux candidats qui ont attesté d'une approche réaliste du métier les autorisant à se projeter de manière convaincante dans leurs futures missions de professeur. Leurs connaissances approfondies des attendus institutionnels ainsi que leur posture réflexive, indispensables à l'exercice de leur fonction ont incontestablement contribué à la qualité des prestations. Nous ne pouvons qu'encourager les futurs candidats, quelle que soit leur expérience, à s'appropriier les textes réglementaires en vigueur, et à développer leur compétence d'analyse et de communication, dans le cadre d'une préparation régulière, leur permettant ainsi de mettre en évidence leurs savoirs, savoir-faire et savoir-être, afin d'appréhender leur futur métier avec sérénité.

En annexe sont proposés à titre d'exemples quatre sujets de la session 2023.

Ressources à consulter

Pour construire et s'approprier une déontologie professionnelle, le candidat dispose, entre autres, des ressources et textes suivants :

- Le référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation : <https://www.education.gouv.fr/le-referentiel-de-competences-des-metiers-du-professorat-et-de-l-education-5753>
- Les droits et obligations du fonctionnaire présentés sur le portail de la fonction publique : <https://www.fonction-publique.gouv.fr/etre-agent-public/mes-droits-et-obligations>
- Les articles L 111-1 à L 111-4 et l'article L 442-1 du code de l'Éducation · « Les valeurs de la République à l'école » : <https://www.education.gouv.fr/les-valeurs-de-la-republique-l-ecole-1109>
- Le vade-mecum « La laïcité à l'École » : <https://eduscol.education.fr/1618/la-laicite-l-ecole>
- Le vade-mecum « Agir contre le racisme et l'antisémitisme » : <https://eduscol.education.fr/1720/agir-contre-le-racisme-et-l-antisemitisme>
- Conseil des sages de la laïcité (« L'idée républicaine » ; « La République à l'école », etc.) : <https://www.education.gouv.fr/le-conseil-des-sages-de-la-laicite-41537>
- Le parcours magistère « Faire vivre les valeurs de la République » : <https://magistere.education.fr/f959>
- Le site IH2EF : <https://www.ih2ef.gouv.fr/laicite-et-services-publics>

Pistes pour le traitement d'un sujet de la session 2023

Note préliminaire : les références fournies dans cette section du rapport ne doivent pas être considérées comme des attentes des jurys à l'égard des candidats ; elles ont pour but de clarifier l'analyse des situations professionnelles proposées afin de donner aux candidats une vision aussi large que possible des réponses envisageables.

Mise en situation professionnelle A ; sujet E01-2023

La situation professionnelle A, qui concerne l'enseignement, peut être considérée comme une situation d'opportunité. Même si elle met en scène la contestation par deux élèves d'une proposition de l'enseignant (une sortie culturelle au musée), elle permet d'identifier différents enjeux pour lesquels on attend du candidat qu'il soit capable de définir, au-delà des enjeux théoriques, des pistes d'action concrète, notamment en lien avec sa discipline.

L'analyse de cette mise en situation professionnelle met en évidence plusieurs opportunités pédagogiques enrichissantes pour les élèves. Il est essentiel en l'occurrence dans un premier temps de rappeler l'obligation de travail des élèves pour accomplir ce qui est proposé par l'enseignant, qui plus est dans le cadre d'une visite pédagogique planifiée sur le temps scolaire. Le projet pédagogique se doit donc d'être explicite quant au sens des activités proposées aux élèves, en mettant l'accent sur le rôle de l'art dans leur formation. Le professeur joue un rôle clé en tant que passeur de culture, bénéficiant d'une liberté pédagogique pour motiver et inspirer les élèves dans leur apprentissage. La mention du Conseil d'Administration dans le sujet peut surprendre, à juste titre, lorsque l'on évoque une simple sortie sur le temps scolaire. Cette indication visait juste à attirer l'attention des candidats sur la construction d'un projet pédagogique qui implique d'identifier les interlocuteurs pertinents à informer (Chef d'établissement, Adjoint gestionnaire), les ressources à mobiliser (Pass' Culture, Application Adage), de même que de maîtriser le cadre réglementaire des sorties scolaires (gratuité ou non, avec ou sans nuitée, nombre d'accompagnateurs).

On se reportera à la circulaire du 13-6-2023, parue au Bulletin officiel de l'Éducation nationale n°26 du 29 juin 2023 portant sur l'organisation des sorties et voyages scolaires dans les écoles, les collèges et les lycées publics (<https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo26/MENE2310475C>)

Une plus-value intéressante réside dans la possibilité de travailler de manière interdisciplinaire, en collaborant avec le professeur d'arts plastiques ou le professeur-documentaliste. Cette démarche permet de valoriser l'allemand, en offrant aux élèves germanistes la possibilité de devenir des médiateurs pour leurs camarades non-germanistes, favorisant ainsi une dynamique d'entraide et de partage de connaissances. Le projet peut être étoffé en établissant des liens avec les partenaires de l'école afin de renforcer les projets culturels (musée, résidence d'artiste, accueil d'auteur...). Les réactions des élèves

face à ce projet peuvent varier comme le suggère le sujet proposé. Engager le dialogue avec eux, expliquer l'intérêt du projet, définir un objectif commun et une mission source de motivation et de collaboration peuvent s'avérer utiles. Si certains élèves expriment des réticences, proposer une tâche alternative ou solliciter l'intervention ou la médiation du professeur principal peut être envisagé. Le cas échéant, des entretiens avec les parents peuvent également être bénéfiques pour impliquer la famille dans le projet. En conclusion, cette mise en situation professionnelle offre de nombreuses perspectives intéressantes, mettant en évidence l'importance d'un projet pédagogique structuré, de la collaboration avec les partenaires et de la promotion des arts et de la culture dans l'établissement scolaire. Elle souligne également le rôle central du professeur, dans un cadre réglementaire donné, en tant que médiateur culturel, capable de motiver les élèves et de favoriser leur épanouissement à travers des projets interdisciplinaires et des rencontres avec des artistes ou des auteurs.

Mise en situation professionnelle A ; sujet E50-2023

La situation professionnelle présentée ici illustre de manière éloquente comment le professeur d'allemand peut porter concrètement et faire vivre les valeurs de la République. En engageant ses élèves dans un travail avec le partenaire germanophone centré sur la diversité de genre, l'enseignant contribue à l'éducation à la tolérance et à l'inclusion et à la prévention et/ou à la remédiation de comportements discriminatoires contraires au principe d'égalité et portant atteinte à la dignité de la personne. Les modalités de travail ainsi que la production commune attendue placent par ailleurs les élèves dans des situations d'interaction propices à la prise de position et à l'engagement dans la lutte contre les discriminations, en articulation avec les programmes, dont les entrées culturelles sont suffisamment larges pour aborder cette thématique.

La dimension éducative et formative du projet est également signalée par la demande de l'élève interrogeant son professeur sur la potentielle transférabilité du label *Schule der Vielfalt*. Nous précisons aux candidats qu'il n'était pas attendu qu'ils connaissent ce label. En revanche, il importe de prendre en considération la parole de l'élève et du besoin qu'il exprime, quelle que soit sa motivation, et de dépasser le simple constat des différences de systèmes éducatifs en lui apportant des réponses concrètes. Au-delà d'une vigilance renforcée sur le bien-être de l'élève, plusieurs pistes sont envisageables.

Le projet de mobilité est une initiative qui peut être menée dans un cadre interdisciplinaire. Son impact peut être encore plus significatif s'il est prolongé au-delà de la simple période de mobilité. Il est effectivement intéressant d'envisager une valorisation et une médiation des connaissances et compétences acquises à travers les expériences vécues, afin d'en faire profiter l'ensemble de la communauté scolaire : élèves, professeurs, agents, équipe de direction et parents d'élèves, dans le cadre de la co-éducation.

Se saisir d'un temps fort et en particulier de la semaine de lutte contre l'homophobie, la transphobie, et la biphobie peut offrir l'opportunité d'inscrire la problématique dans sa dimension internationale, et de mettre en exergue la contribution de la discipline et des partenaires du collège à la vie de l'établissement. Rappelons à ce sujet la campagne 2023 "Ici, on peut être soi" initiée par le Ministère de l'éducation nationale. Orienter par ailleurs l'élève en lui rappelant l'existence des instances de démocratie scolaire dont le Conseil de la Vie Collégienne, ainsi les modalités de fonctionnement, peut l'aider à s'engager au quotidien au sein du collège. Il conviendra de faciliter la mise en relation avec le responsable du CVC, avec les référents Egalité filles-garçons et du programme pHARe.

On pourra se reporter aux textes suivants :

- Egalité filles-garçons: <https://eduscol.education.fr/1629/egalite-filles-garcons-et-prevention-des-violences-sexistes-et-sexuelles>
- Programme pHARe : <https://www.education.gouv.fr/non-au-harcelement/phare-un-programme-de-lutte-contre-le-harcelement-l-ecole-323435>

- Prévenir les LGBTPhobies : <https://eduscol.education.fr/1590/prevenir-les-lgbtphobies-en-milieu-scolaire>
- Journée internationale contre l’homophobie, la transphobie, et la biphobie : <https://www.education.gouv.fr/journee-internationale-contre-l-homophobie-la-transphobie-et-la-biphobie-pap-ndiaye-lance-la-378131>
- Labellisation “classes engagées” et “lycées engagés” : Bulletin officiel n° 26 du 23 juin 2023 : <https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo26/MENG2317479N>

Mise en situation professionnelle B ; sujet E30-2023

Cette situation liée à la vie scolaire peut être qualifiée de "problème" car elle implique une perturbation en classe, suivie d'un incident dans le couloir avec des élèves. Cependant, comme toute situation qualifiée de "problème", elle contient néanmoins des opportunités qu'il est important d'identifier pour une approche efficace des questions posées.

Tout d'abord, il y a un enjeu lié au respect de l'autorité et de l'environnement scolaire. Les coups de pied répétés contre la porte de la salle de classe témoignent d'un comportement irrespectueux envers l'enseignant, le cadre d'apprentissage, ainsi que les biens matériels. L'enregistrement de la scène par l'un des élèves avec son téléphone portable met en évidence un autre enjeu majeur : le non-respect de la vie privée et du droit à l'image. Le fait de filmer et de diffuser une situation conflictuelle sans le consentement des personnes concernées peut porter atteinte à la dignité et à l'intégrité de l'enseignant. De plus, les propos de l'élève qui encourage l'autre à poursuivre l'enregistrement en disant "vas-y, on est en live!" soulèvent des enjeux liés à l'utilisation responsable des réseaux sociaux et à la propagation de contenus potentiellement préjudiciables.

Ces enjeux éducatifs sont étroitement liés aux valeurs de la République, notamment celles de respect, de tolérance et de vivre ensemble. La première priorité est de garantir la sécurité de tous les élèves. Si quelqu'un donne des coups de pied contre la porte de la salle de classe, il convient de sécuriser la classe en demandant à ses élèves de rester calmes et en sollicitant éventuellement de l'aide auprès du personnel de vie scolaire, par exemple. Lorsque l'enseignant s'adresse ensuite aux élèves se situant dans le couloir, il est essentiel de réagir de manière adéquate en faisant preuve d'autorité, de fermeté et de respect mutuel, le tout dans un temps assez court et en conservant un contact visuel sur les élèves installés en classe. Il convient d'adopter une posture professionnelle, de rester calme et maître de soi, même si la situation peut être perturbante. Réagir de manière impulsive ou agressive ne ferait qu'aggraver les choses. Il est également judicieux de saisir cette occasion pour aborder avec ces élèves les valeurs de respect de l'autorité, de la vie privée, de la dignité humaine, tout comme l'utilisation responsable des nouvelles technologies et la compréhension des conséquences de leurs actes en ligne.

Il est par ailleurs important d'obtenir des informations sur les élèves présents dans le couloir pour prendre les mesures appropriées. Un ton ferme et clair quant aux comportements inacceptables est de rigueur et donne l'occasion de leur expliquer calmement les conséquences d'un tel acte. L'enseignant, en tant qu'adulte référent exige alors que cesse immédiatement tout comportement perturbateur, de même que l'enregistrement ou la diffusion vidéo de l'incident. Demander de supprimer la vidéo peut être nécessaire. Si possible, engager une conversation constructive avec les élèves concernés peut conduire à les amener à réfléchir aux valeurs de respect, de responsabilité et de citoyenneté, et à prendre conscience de l'impact de leurs comportements sur eux-mêmes et sur la communauté scolaire.

Après avoir géré la situation initiale, il est recommandé de signaler l'incident au personnel de vie scolaire ou au chef d'établissement. Ils pourront apporter un soutien supplémentaire dans la gestion de cette situation et prendre les mesures disciplinaires nécessaires appropriées. On pourra se reporter avec profit sur les textes réglementaires régissant l'usage des téléphones portables en milieu scolaire :

- le Code de l'éducation : articles L511-1 à L511-5 concernant les droits et obligations des élèves (article L511-5) : <https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000006166644>

- la circulaire n°2018-114 du 26 septembre 2018 relative à l'interdiction de l'utilisation du téléphone portable à l'école et au collège :

<https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf/circ?id=44000>

Mise en situation professionnelle B ; sujet E05-2023

La mise en relation professionnelle exposée croise plusieurs problématiques de vie scolaire en étroite corrélation avec les projets pédagogiques impulsés par l'enseignant avec sa classe, notamment dans le cadre des mobilités à l'international. Ces dernières sont encadrées par les textes officiels dont la version actualisée (Bulletin officiel n° 26 du 29 juin 2023) rappelle que *“les sorties scolaires obligatoires se déroulent durant les heures d'enseignement inscrites à l'emploi du temps des élèves et impliquent une assiduité identique. Elles peuvent comprendre la pause méridienne. Les autres sorties scolaires sont facultatives. Elles incluent notamment les sorties scolaires sans nuitée qui ont lieu dans les pays étrangers frontaliers et les voyages scolaires, qui sont des sorties scolaires facultatives comprenant une ou plusieurs nuitées se déroulant en partie hors temps scolaire”*. Les parents font ici valoir leur droit en indiquant ne pas souhaiter que leurs enfants participent à un voyage ou un échange.

La demande qu'ils adressent au professeur d'allemand pose deux questions: 1) Dans quelle mesure ces partenaires de l'Ecole peuvent-ils orienter les modalités d'un cours et d'un projet pédagogique dont l'approbation est soumise par ailleurs au vote du Conseil d'administration auquel participent les représentants de parents d'élèves? 2) Quel usage des réseaux sociaux est-il possible de faire dans un espace, certes privé, mais aux finalités pédagogiques?

Cette situation problème peut être transposée en opportunité. Il importe d'engager une phase de dialogue approfondie avec les parents qui permettra à l'enseignant de comprendre les raisons qui motivent leur positionnement. Il conviendra de fournir toutes les informations susceptibles de rassurer les familles tant pour ce qui relève de la dimension financière (subventions OFAJ et départementale, échéancier en collaboration avec l'agent gestionnaire) que des conditions garantissant la sécurité matérielle et psychologique de leurs enfants, ainsi que le cadre réglementaire auquel sont soumis les élèves, les professeurs, le chef d'établissement. En outre, il est particulièrement utile de mettre en exergue la notion de projet, sa dimension collective, l'importance de garantir à chaque élève la possibilité de bénéficier au moins une fois dans sa scolarité d'un voyage scolaire et qu'à ce titre, les établissements sont incités à s'engager dans la mise en œuvre de voyages scolaires. Il conviendra d'explicitier la visée formative et les objectifs précis de la mobilité. Prévoir des phases de travail collaboratif en amont et en aval, en classe et hors la classe avec le partenaire augmentera la plus-value du projet. C'est en effet l'occasion d'intégrer à l'apprentissage de l'allemand l'éducation aux médias et à l'information, et de développer les compétences du socle commun de connaissance, de culture et de connaissances, notamment en vue d'utiliser avec discernement les outils numériques de communication et d'information en respectant les règles sociales de leur usage et toutes leurs potentialités pour apprendre et travailler. Il sera également indispensable de rappeler aux parents comme aux élèves, la distinction entre un usage privé et un usage pédagogique des réseaux, tout en indiquant quels outils institutionnels pourront être utilisés (Tele-Tandem, eTwinning). A l'occasion des échanges collaboratifs en distanciel, les élèves pourront également s'entraîner et développer leurs compétences numériques dans le cadre de la certification PIX.

Enfin, il pourra être intéressant d'associer les parents au projet, par exemple en les invitant à une restitution du projet, leur permettant ainsi de prendre la mesure du travail effectué et de ses bénéfices sur leurs enfants.

- Organisation des sorties et voyages scolaires dans les écoles, les collèges et les lycées publics:

<https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo26/MENE2310475C>

- Education aux médias: Bulletin officiel n° 4 du 27 janvier 2022 :

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo4/MENE2202370C.htm>

- Compétences PIX : <https://eduscol.education.fr/721/evaluer-et-certifier-les-competences-numeriques>

En annexe sont proposés à titre d'exemples deux sujets de la session 2023.

OPTION : ÉPREUVE FACULTATIVE D'ALSACIEN

Rapport présenté par Julien BITTÉ-EDEL et Anaïs KOEHLER

Notes obtenues par les candidats

	CAPES	CAFEP-CAPES
Moyenne	12,3/20	/

La nature de l'épreuve n'a pas changé depuis sa création, dans la mesure où l'arrêté du 24 août 1993 reste toujours en vigueur. Après un temps de préparation de deux heures, les candidats disposent de 30 minutes pour exposer, en alsacien, l'explication ou le commentaire du texte proposé et pour analyser, en français, des segments soulignés. Nous conseillons aux candidats de consacrer 20 minutes à l'explication de texte et de réserver 10 minutes au commentaire linguistique. Cet exposé est suivi d'un entretien de 15 minutes avec le jury.

Une bonne connaissance du dialecte est nécessaire pour réussir cette épreuve : le jury rappelle que l'explication ou le commentaire du texte se fait obligatoirement en alsacien. Une présentation en allemand standard ne permettra en aucun cas l'obtention de la mention « alsacien » et ce, même en cas d'excellente compréhension du texte.

Le jury a noté une bonne maîtrise globale du dialecte par la majorité des candidats et encourage ceux qui le parlent depuis peu, avec encore des hésitations, à s'entraîner à sa pratique par un usage plus intensif et/ou plus régulier d'un parler dialectal.

Nombre de candidats admissibles ayant passé l'épreuve : 6

Note maximale obtenue : 19/20

Note minimale obtenue : 01/20

Moyenne globale : 12,3/20

Explication de texte

Les candidats se sont vu proposer deux sujets en cette session 2023 : un extrait du texte *De Zopf* de Sylvie Reff ainsi qu'un extrait du poème *Vater Rhein* de Conrad Winter.

Dans les deux cas, une explication de texte linéaire ou une explication thématique étaient possibles. L'explication de texte linéaire doit être maniée avec précaution afin d'éviter l'écueil de la paraphrase, présente parfois chez les candidats ayant opté pour ce type d'approche.

Dans l'extrait *De Zopf*, Sylvie Reff dépeint la situation d'une personne âgée qui se retrouve en maison de retraite. Cette dame se verra couper sa natte par une soignante. La majorité des candidats ont bien analysé le côté métaphorique de la natte. Il est possible d'entrevoir trois axes principaux d'analyse :

1. La natte est un symbole du tissage d'expériences vécues tout au long d'une riche vie. « Wer wodd üs de Welt erüs keje » montre que la personne âgée se retrouve comme exclue du monde sans sa natte. En effet, elle l'a portée tout au long de sa vie, durant laquelle elle a vécu deux guerres mondiales : « Er het zwei Weltkriech erläbt ». La natte est personnifiée, un être vivant en soi, quasiment inséparable de la personne âgée. La natte est une métaphore qui symbolise une forme

d'éternité ou, du moins, de pérennité. En effet, même après la mort la natte continue à « exister », ne peut pas disparaître, même sous terre : « wenigstes ebs, wie d'Werm nit fresse kenne, sogar unterem Bodde stellt er noch ebs vor ». Le vécu et peut-être le destin alsacien de la personne, représentés par cette natte, perdurent au-delà de sa mort physique. La natte peut aussi être comparée à une couronne qui représente l'aboutissement de la construction de la personne tout au long de sa vie : « minner Fràwwestolz, minni Siidebach, minni Làweschron ». La personne âgée parvient également à fuir la difficulté de son séjour en maison de retraite en se replongeant dans les souvenirs qu'elle associe à la natte : « Wenn Lehr nur wissde, wie ich ejch durichbrenn ».

2. La natte est un symbole de l'amour partagé. Le plaisir des enfants de jouer avec la natte d'Anne (« Un d'kleine Kinder, weisch noch, wie se gspielt han mit minnem Zopf ») est associé à la présence du sein nourricier (« Do an minnere Bruscht han se sich ins gspannene Schurzdüech geleit »). Tout du long, il y a une référence à tous les êtres aimés (sœur, parents, mari, enfants). La natte dispose également d'une composante érotique quand il est question de son mari : elle est encore belle comme lors de la nuit de noce, comme si le temps ne passait pas grâce à elle. Par ce biais, le lecteur retrouve à nouveau la dimension d'éternité : « genau so wunderscheen wie tsàlemols im Hochzittsbett, ufgschlàwe wie d'goldbrüne Wàlle vun're Weizegarb. ». Le champ lexical de la nature est très présent tout du long : il peut être vu comme le témoin d'une vie d'agricultrice, mais également comme un miroir des sensations charnelles éprouvées (odorat, vue, toucher).
3. Le fait de couper la natte est ici le symbole de la modernité qui préfère couper tout ce qui dérange et n'est pas productif : « sie düen eim alles schare was se steert » et plus loin « Un noo verschaiche se dich nacked iwer d'Felder niwer, d'moderne Felder wo numme noch s'Geld wachst. ». Le monde paraît désormais aseptisé et vide d'amour : « à sterilisiertes Herz, wo ken Staub, ken Laub, ken Katz, ken Kind, ken Lieb niin derf jo nix wie im Làwe glicht. ». La natte est aussi porteuse de la langue qu'elle parle. Dans ce sens, il y a également une coupure culturelle par la diminution des locuteurs du dialecte alsacien. La personne qui va lui couper la natte est nommée « Mamsellele » qui est ici connoté assez négativement. Cette soignante ne comprend que le français, or la langue maternelle de la vieille dame symbolise la vie « Unseri Müedersproch isch s' Làwe ! ». Deux langues sont d'ailleurs employées dans l'extrait, le français étant ici *aussi* une langue de commentaire, une langue sœur (« Anne, ma sœur ») et non une langue hostile. La natte porte la chaleur d'une vie, d'une histoire et de leurs diversités dans le monde de cette vieille dame.

En ce qui concerne l'extrait du poème *Vater Rhein* de Conrad Winter, nous pouvons déjà nous interroger sur le titre : l'utilisation de l'allemand standard permet de donner au Rhin toute sa dimension de mythe germanique et de faire référence au trésor, à l'or du Rhin. Les candidats ont, pour la plupart, analysé la construction du poème ainsi que le fonctionnement des rimes mais ne se sont pas interrogés sur le titre.

Nous pouvons dégager trois axes d'analyse :

1. Le Rhin dans le passé : il fallait ici repérer le rôle négatif du Rhin dans l'histoire de la région. Selon Winter, le Rhin est responsable des malheurs passés des Alsaciens : « Dood unn Mordschlaa unn Veheerung het uns de Babbe Rihn gebrocht ». Le Rhin maintenait les Alsaciens dans une peur perpétuelle : l'anaphore en « hesch Angst » vient souligner cela. Winter accuse le Rhin d'être coupable de l'histoire tragique de l'Alsace de façon générale : « in welle Dreck simmer waje dir geroode ». Comme voie de communication, il a ouvert la voie aux invasions, aux diverses conquêtes politiques et religieuses.

2. Le Rhin dans le futur : il était primordial de repérer l'opposition entre le Rhin belliqueux du passé et le Rhin paisible dans le futur : « awer ball wurd uns de Rihn mit sinnem Gold ewer's Ufer draedde ». Le Rhin finira par apporter l'or, la richesse. Aussi bien au niveau charnel que spirituel, le fleuve permettra à l'Alsace de se redresser : « sodass de Geist genau wie de Wihn in dem Land uff dem Bodde wie im beschte Johr wurd entspringe ».
3. L'ironie maniée tout au long du poème : La plupart des candidats ont repéré les différents paradoxes et contradictions énoncés par Winter. L'ironie est très souvent utilisée. En effet, en lisant le titre nous pourrions nous attendre à une figure paternelle et protectrice. Or il n'en est rien. Le Rhin est affublé de dénominations vulgaires comme « Huerevoejel » par exemple. Les candidats ont souligné, à juste titre, qu'il était parfois difficile de pouvoir démêler la vraie pensée de l'auteur de l'ironie. En effet, des humanistes sont mis sur le même plan que des voleurs par exemple : « mit gelehrte Raubritter mit fromme Humanischde », ce qui peut étonner et questionner. Il y a également une critique ironique du tourisme qui a été repérée : « hitt komme se jo noch uff Autobahne » où l'auteur compare les touristes actuels aux Germains et Romains ayant envahi l'Alsace à l'Antiquité. A travers cette ironie, nous pouvons émettre l'hypothèse que Winter souhaite accentuer le caractère ambivalent de la place du Rhin dans l'histoire de l'Alsace et prendre une certaine forme de recul : c'est un fleuve qui apporte de la prospérité commerciale et culturelle mais également des conflits, des conquêtes, des adaptations nécessaires tout au long de l'histoire.

Pour conclure, le jury souhaite souligner que l'explication ou le commentaire de texte n'est pas un résumé. Nous recommandons d'analyser, de citer, de préciser, de comparer le style, la structure, les répétitions et les thématiques pour proposer une explication structurée. La plupart des candidats ont fait preuve de connaissances solides sur l'histoire, la culture et la géographie de la région. Nous encourageons vivement les candidats à affiner leurs connaissances. Il est dommage que certains candidats aient eu des difficultés à élargir leur explication de texte en mobilisant des connaissances de culture générale sur le rôle du Rhin de hier à aujourd'hui en Alsace par exemple.

Commentaire linguistique

Le jury souligne la très bonne préparation de certains candidats à la deuxième partie de l'épreuve qui consiste en un commentaire linguistique des segments soulignés.

Après avoir identifié la nature et la fonction de chaque segment souligné, les candidats ont proposé une transposition en allemand et une transposition dans leur parler dialectal avant de procéder à une analyse rigoureuse à différents niveaux : morphologique, morphosyntaxique, syntaxique, lexical, phonétique et graphique.

Voici quelques aspects saillants pour chaque niveau d'analyse pour les deux sujets proposés sans prétendre à l'exhaustivité.

Sur le plan de la morphologie lexicale, un exemple de lexème formé par composition est le participe II « *gegrüeseld* » combiné avec « *hammel* » : « *hammelsgegrüeseldes* » (« *gekräuselt wir ein Schaf* ») (soulignement 5, *De Zopf*) décrivant les cheveux de la demoiselle (« *Schärbibbele* ») qui a décidé de couper la natte d'Anna.

Pour les verbes, les candidats ont cité deux exemples de lexèmes formés par dérivation : les verbes à particules séparables : « *erüs keje* » : « *wer wodd üss de Welt erüs keje* » (« *aus der Welt scheiden* », « *sterben* ») (soulignement 1, *De Zopf*) et « *üsfillle* » : « *dass d'Welt ganz mit Lieb üsfillt isch* » (« *dass die Welt mit Liebe erfüllt ist* ») (soulignement 3, *De Zopf*).

Sur le plan de la morphologie verbale, « *muen* » dans « *die Christe, wie daenne Bodde **hann muen miste*** » (soulignement 1, *Vater Rhein*) à l'accompli est combiné avec un infinitif objet et a un participe II qui, comme en allemand, à la forme d'un infinitif. Au niveau de la syntaxe positionnelle, les éléments verbaux sont en fin de groupe comme en allemand et la forme composée du verbe est regroupée « *hann muen* », même si l'inclusion de l'infinitif est possible (« *hann **miste** muen* ») ce qui constitue une plus grande souplesse qu'en allemand.

Les verbes de modalité (dans les deux textes : « *solle* » dans « *d'Sunne **sodd** si schaemme* » (soulignement 2, *Vater Rhein*) et « *welle* » dans « *wer **wodd** üs de Welt erüs keje* » (soulignement 1, *De Zopf*)), les auxiliaires (« *sin* » et « *hàn* ») et un nombre limité de verbes forts peuvent avoir une forme propre au présent du subjonctif II. Pour les verbes faibles et un bon nombre de verbes forts, la forme du subjonctif II est périphrastique par la combinaison de « *tüen* » qui porte les marques du présent du subjonctif II et de l'infinitif concerné par les marques morphologiques de mode, de temps et de personne-nombre portées par « *tüen* » (cf. « *mer daed meine* » dans le soulignement 2, *Vater Rhein*).

Sur le plan morphosyntaxique, le pivot relatif invariable dialectal « *wie* » ouvre le groupe verbal relatif dans le soulignement 2 de *De Zopf* et dans le soulignement 1 de *Vater Rhein*. Par nature, il ne porte pas, contrairement au pronom relatif allemand le genre ni le nombre de l'antécédent ni de marque de cas inhérent à sa fonction dans le groupe verbal.

Le jury rappelle que les déterminants varient selon le cas : ainsi on peut relever « *d'Welt* » sujet au nominatif dans le soulignement 3 et « *(üs) de Welt* », groupe nominal au datif membre du groupe prépositionnel de base « *üs* », « *üs* » avec rection au datif, dans le soulignement 1 du poème *De Zopf*.

Sur le plan syntaxique, les candidats ont explicité les comparaisons « *de Geist **genau wie** de Wihn* » (soulignement 4, *De Zopf*) et « ***genau so** wunderscheen **wie** tsàlemols* » (soulignement 5, *Vater Rhein*) qui permettent d'établir un rapport d'égalité.

Les candidats ont également explicité la place du verbe dans les phrases complexes notamment dans les groupes verbaux relatifs (soulignement 1, *Vater Rhein* et soulignement 2, *De Zopf*) et dans les groupes conjonctionnels de base *sodass* (soulignement 5, *Vater Rhein*) et de base *dass* (soulignement 3, *De Zopf*).

En allemand standard, l'auxiliaire précède l'infinitif qui est préposé au participe II qui est en position finale : « die diesen Boden haben misten müssen ».

Dans le soulignement 5 de *Vater Rhein*, on note l'ordre auxiliaire – infinitif pour former le futur I (« wie im beschte Johr wurd entspringe »). L'ordre infinitif – auxiliaire (« wie im beschte Johr entspringe wurd ») identique à l'allemand est possible dans certains parlers dialectaux ou dans tous les cas, selon l'intention ou la compétence du locuteur.

Dans le soulignement 3 de *De Zopf*, le participe II précède l'auxiliaire (« dass d'Welt ganz mit Lieb üsgfillt isch ») comme en allemand. L'ordre forme personnelle (« isch ») – participe II aurait également été possible.

Sur le plan lexical, le lexème spécifiquement dialectal « erüs keije » (soulignement 1, *De Zopf*) littéralement « herausfallen » signifiant « aus der Welt scheiden » ou « sterben » a été cité par les candidats.

Sur le plan phonétique, certains candidats ont noté le maintien de la voyelle longue î du moyen haut allemand dans « Wihn » (soulignement 5, *Vater Rhein*). Le maintien de la voyelle mha û (diphthonguée en allemand standard : *au*) palatalisée (*ü*) par exemple dans « erüs keije » (soulignement 1, *De Zopf*) et « üsgfillt » (soulignement 3, *De Zopf*) est une particularité commune à presque l'ensemble des parlers dialectaux, sauf au francique méridional. Les deux textes proposés sont rédigés en bas alémanique du nord plus précisément dans le parler de Bischwiller pour l'extrait de *De Zopf* de Sylvie Reff et dans le parler de Strasbourg pour le poème de Conrad Winter.

Sur le plan graphique, la vélarisation n'est pas rendue graphiquement par exemple dans « hann » (soulignement 1, *Vater Rhein*), par exemple par le signe graphique à. Certains candidats ont analysé correctement la forme proclitique « in welle Dreck simmer waje dir geroode » (« sind wir ») (soulignement 3, *Vater Rhein*) et ils ont bien reconnu l'auxiliaire « sin » permettant de former le parfait de « geroode » (« geraten »).

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Les indications bibliographiques ci-jointes doivent permettre aux candidats d'acquérir une information plus précise et plus complète sur le cadre historique, culturel et social de l'Alsace, leur donner un aperçu de la création littéraire et leur fournir des outils pour la réflexion linguistique.

I. OUVRAGES GÉNÉRAUX

1. Cadre historique, sociologique et socio-culturel (fin XIX^e et XX^e siècles)

VOGLER Bernard (dir.), BISCHOFF Georges, IGERSHHEIM François, PETRY François et ZUMSTEEG Charles et alii (1990) : *L'Alsace, une histoire*, Strasbourg, Éditions Oberlin.

VOGLER Bernard (1993) : *Histoire culturelle de l'Alsace. Du Moyen Age à nos jours, les très riches heures d'une région frontalière*, Strasbourg, Éditions La Nuée Bleue / Dernières Nouvelles d'Alsace.

VOGLER Bernard (1995) : *Histoire politique de l'Alsace. De la Révolution à nos jours, un panorama des passions alsaciennes*, Strasbourg, Éditions La Nuée Bleue / Dernières Nouvelles d'Alsace.

WAHL Alfred et RICHEZ Jean-Claude (1993) : *La vie quotidienne en Alsace entre France et Allemagne, 1850-1950*, Paris, Hachette.

2. Sur les débats culturels et identitaires

PHILIPPS Eugène (1996) : *L'ambition culturelle de l'Alsace*, Strasbourg, SALDE / MEDIA.

PHILIPPS Eugène (1978) : *La crise d'identité. L'Alsace face à son destin*, Strasbourg, SALDE.

PHILIPPS Eugène (1982) : *Le défi alsacien*, Strasbourg, SALDE.

La revue trimestrielle *Saisons d'Alsace*.

II. LITTÉRATURE

1. Aperçu général de la littérature en Alsace

FICHTER Charles (2010) : *Pour une autre histoire de la littérature alsacienne au début du XX^e siècle. Loin de la nostalgie et du ressentiment*, Strasbourg, bf.

FINCK Adrien et alii (1990) : *Littérature alsacienne XX^e siècle/Elsässische Literatur 20. Jahrhundert*, Strasbourg, SALDE.

FINCK Adrien et STAIBER Maryse (2004) : *Histoire de la littérature européenne d'Alsace (XX^e siècle)*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg.

2. Anthologies

HOLDERITH Georges et alii (1978) : *Poètes et prosateurs d'Alsace. Unsere Dichter und Erzähler*, Strasbourg, Éditions des Dernières Nouvelles d'Alsace, Librairie Istra.

Petite anthologie de la poésie alsacienne, Strasbourg, Association Jean-Baptiste Weckerlin : Tomes I,IV, VI, VIII. WACKENHEIM Auguste (1999 ; 2003) : *La littérature dialectale alsacienne*.

- Tome 3 : *La période allemande, 1870-1918*, Paris 1997, Prat-Éditions

- Tome 4 : *D'une guerre mondiale à l'autre, 1918-1945*, Paris 1999, Prat-Éditions

- Tome 5 : *De 1945 à la fin du siècle*, Paris 2003, Prat-Éditions

III. LANGUE

1. Atlas linguistiques (éléments phonétiques et lexicaux dans l'espace)

BEYER Ernest et MATZEN Raymond (1969) : *Atlas linguistique et ethnographique de l'Alsace*, Volume I : Paris, Éditions du C.N.R.S.

BOTHOREL-WITZ Arlette, PHILIPP Marthe et SPINDLER Sylviane (1984) : *Atlas linguistique et ethnographique de l'Alsace*, Volume II : Paris, Éditions du C.N.R.S.

KÖNIG, Werner (2004) : *dtv-Atlas Deutsche Sprache*, München, DTV.

2. Dictionnaires

GUIZARD Claude et SPETH Jean (1991), *Dialectionnaire (alsacien, français et allemand) – Dreisprachiges Wörterbuch*, Mulhouse, Éditions du Rhin.

JUNG, Edmond (2006): *L'Alsadico*, Strasbourg, La Nuée Bleue.

MARTIN Ernst und LIENHART Hans (1899-1907; réimpression: 1974): *Wörterbuch der elsässischen Mundarten*, Walter de Gruyter (2 volumes). Accès en ligne par l'adresse:

<http://www.woerterbuchnetz.de/>

RÜNNEBURGER Henri (2021) : *Dictionnaire alsacien-français*, 3 vol., Hambourg, Baar.

Lexiques (et autres publications) de l'OLCA : <https://www.olcalsace.org/>

3. Aperçus généraux sur les dialectes

BRUNNER Jean-Jacques, BOTHOREL-WITZ Arlette et PHILIPP Marthe (1985) : « Parlers alsaciens », in *Encyclopédie de l'Alsace* vol. 10, Strasbourg, Publitotal, pp. 5838-5853.

HUCK Dominique (2015) : *Une histoire des langues en Alsace*, Strasbourg, La Nuée-Bleue.

HUCK Dominique (1999) : « Les dialectes en Alsace – l'allemand standard » in HUCK Dominique, LAUGEL Arlette et LAUGNER Maurice : *L'élève dialectophone en Alsace et ses langues. L'enseignement de l'allemand aux enfants dialectophones à l'école primaire. De la description contrastive dialectes/allemand à une approche méthodologique. Manuel à l'usage des maîtres*, Strasbourg, Oberlin, pp. 15-71.

PHILIPP Marthe et BOTHOREL-WITZ Arlette (1983) : « Dialecte alsacien », in *Encyclopédie de l'Alsace* vol. 3, Strasbourg, Publitotal, pp. 2329-2344.

4. Aspects particuliers et monographies

BEYER Ernest (1963) : *La flexion du groupe nominal en alsacien*, Paris, Les Belles-Lettres.

HEITZLER Pierre (1975) : *Études syntaxiques du dialecte de Kaysersberg*, Lille et Paris, Atelier de diffusion des thèses et Librairie Champion.

JENNY Alphonse et RICHERT Doris (1984) : *Précis pratique de grammaire alsacienne en référence principalement au parler de Strasbourg*, Saisons d'Alsace n°83.

PHILIPP Marthe et BOTHOREL-WITZ Arlette (1990): « Low Alemannic », in RUSS V.J. (éd.) *The Dialects of Modern German, A Linguistic Survey*, London, Routledge, pp.313-337

PHILIPP Marthe et WEIDER Eric (2002) : *SEIN und HABEN im elsass-lothingischen Raum – Ein organisiertes Chaos*, ZDL Beihefte 122, Stuttgart, Franz Steiner Verlag.

RÜNNEBURGER Henri (1989) : *Grammaire de l'alsacien. Parler de Benfeld (Bas-Rhin)*, Aix-en-Provence.

ZEIDLER Edgar et CREVENAT-WERNER Danielle (2008) : *Orthographe alsacienne – Bien écrire l'alsacien de Wissembourg à Ferrette*, Colmar, Jérôme Do Bentzinger.

ANNEXES

Annexe 1 : Extrait de l'annexe 1 de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré

SECTION LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES: ALLEMAND, ANGLAIS, ARABE, CHINOIS, ESPAGNOL, HÉBREU, ITALIEN, JAPONAIS, NÉERLANDAIS, PORTUGAIS, RUSSE

Au titre d'une session, le concours peut être ouvert pour une ou plusieurs de ces langues. Les candidats font l'objet d'un classement distinct selon la langue au titre de laquelle ils concourent, qu'ils choisissent au moment de l'inscription.

A. – Epreuve d'admissibilité

Un thème (programmes de collège) et quatre axes (programmes de lycée) sont inscrits au programme du concours. Le thème est renouvelé tous les deux ans, les axes par moitié chaque année. Ce programme fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale. Des ouvrages illustrant le programme du concours peuvent être proposés à l'étude, à l'appui de celui-ci, ou faire l'objet d'une bibliographie indicative.

1. Epreuve écrite disciplinaire

L'épreuve permet d'évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée. L'épreuve se compose de deux parties:

a) Une composition en langue étrangère à partir d'un dossier constitué de documents de littérature et/ou de civilisation et pouvant comprendre également un document iconographique. Le dossier est en lien avec le thème ou un des axes inscrits au programme.

b) Au choix du jury, un thème et/ou une version. Cet exercice peut être réalisé à partir d'un des documents du dossier.

Durée : six heures. Coefficient 2.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

2. Epreuve écrite disciplinaire appliquée

L'épreuve place le candidat en situation de choisir des documents, d'en produire une analyse critique, puis de construire une séquence d'enseignement à partir du sujet remis par le jury. Elle permet d'évaluer la capacité du candidat à concevoir et mettre en œuvre une séquence d'enseignement permettant la structuration des apprentissages à un niveau visé et au regard des instructions officielles. L'épreuve, rédigée en langue française, prend appui sur des supports de natures différentes (texte, document audio présenté sous forme de script, iconographie, extrait de manuel, etc.) en lien avec le thème ou l'axe proposé au candidat et susceptibles d'être utilisés dans la cadre d'une séquence pédagogique au niveau ou dans les conditions d'enseignement indiqués par le sujet. Ils peuvent être accompagnés de documents annexes destinés à en faciliter la mise en perspective. Parmi ces supports, le candidat opère des choix. Sur la base de l'étude et de la mise en relation des documents qu'il sélectionne, il conçoit et présente la séquence pédagogique qu'il envisage. Il mentionne ses objectifs (linguistiques, communicationnels, culturels, éducatifs, etc.) et les moyens et stratégies qu'il compte mettre en œuvre pour les atteindre en fonction de la classe.

Les textes en langue étrangère qui figurent parmi les supports proposés à la réflexion du candidat comportent une sélection de faits de langue, signalés par un soulignement. Le candidat décrit, analyse et explicite en français, selon les indications mentionnées par le sujet, un ou des faits de langue dans la perspective du travail en classe lors de cette séquence pédagogique.

Durée : six heures. Coefficient 2.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

B. – Epreuve d'admission

1. Epreuve de leçon

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle permet d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise pédagogique du candidat, notamment sa capacité à analyser, sélectionner et préparer des supports de travail de qualité pour la conception et la mise en œuvre de la séance. L'épreuve prend appui sur un document audio ou vidéo en langue étrangère se rapportant à l'un des thèmes ou axes figurant au programme des classes de collège et de lycée et ne dépassant pas trois minutes. Le candidat peut être conduit à rechercher, pendant le temps de préparation, un ou deux autres documents en lien avec celui proposé dans l'objectif de la conception de la séance, au sein d'un ensemble documentaire mis à sa disposition ou par une recherche personnelle pour laquelle il dispose d'un matériel lui permettant d'accéder à internet, selon l'organisation retenue par le jury. L'épreuve comporte deux parties :

- une première partie en langue étrangère pendant laquelle le candidat restitue, analyse et commente le document audio ou vidéo proposé par le jury, puis présente le ou les documents qu'il a choisi(s) et explicite ses choix en prenant soin de les replacer dans la perspective d'une exploitation en classe. Des éléments de contexte portant sur l'exercice du métier, qu'il exploite pendant le temps de préparation, peuvent éventuellement être fournis au candidat. Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury. Durée de la première partie : trente minutes maximum (exposé : quinze minutes maximum ; entretien : quinze minutes maximum).

- une seconde partie en français pendant laquelle le candidat présente au jury les objectifs d'une séance de cours et expose ses propositions de mise en œuvre. Le candidat propose des pistes d'exploitations didactiques et pédagogiques du document audio ou vidéo et, le cas échéant, du ou des documents qu'il a choisis. Il construit sa proposition en fonction de l'intérêt linguistique et culturel que les documents présentent ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique selon la situation d'enseignement choisie et le niveau visé. Le candidat propose un déroulement cohérent avec des exemples concrets d'activités. Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury durant lequel il est amené à justifier et préciser ses choix. Durée de la seconde partie : trente minutes maximum (exposé : vingt minutes maximum ; entretien : dix minutes maximum).

Chaque partie compte pour moitié dans la notation. La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve. Durée de préparation de l'épreuve : trois heures. Durée totale de l'épreuve : une heure maximum. Coefficient 5. L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

2. Epreuve d'entretien

Cette épreuve est présentée à l'article 8 du présent arrêté.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire. Durée : trente-cinq minutes. Coefficient 3.

Indiquer les stages effectués dans le cadre d'un cursus d'études et/ou les formations suivies dans un cadre professionnel/personnel et/ou votre expérience professionnelle (emploi salarié, emploi étudiant, bénévolat, service civique, emploi saisonnier ...)

CADRE RESERVÉ AUX TITULAIRES D'UN DOCTORAT CANDIDATS AU CONCOURS EXTERNE SPÉCIAL

Le candidat titulaire d'un doctorat présente dans cette rubrique les travaux réalisés ou ceux auxquels il a pris part dans le cadre de sa formation à la recherche et par la recherche sanctionnée par la délivrance du doctorat (Arial 10, maximum 400 mots).

Annexe 2 : Programme de la session 2024

Le mot « candidat » est employé comme terme générique désignant à la fois les candidates et les candidats.

Épreuves d'admissibilité

Il appartient aux candidats de se conformer dans leurs productions écrites aux normes orthographiques désormais en vigueur en Allemagne (« nouvelle orthographe »).

Les textes qui leur seront proposés respecteront l'orthographe de l'éditeur. Les citations dans les travaux remis au jury seront acceptées soit dans l'orthographe de l'auteur, soit dans une transcription respectueuse des règles actuelles, sous réserve de cohérence.

Un thème (programmes de collège) et quatre axes (programmes de lycée) sont inscrits au programme du concours. Le thème est renouvelé tous les deux ans, les axes par moitié chaque année.

Thème (programmes de collège) :

- Voyages et migrations

Axes (programmes de lycée parus le 22 janvier 2019) :

- Sports et société
- Les univers professionnels, le monde du travail
- Diversité et inclusion
- Fictions et réalités

Ce thème et ces axes s'appliquent aux deux épreuves d'admissibilité :

- l'épreuve écrite disciplinaire (première épreuve d'admissibilité)
- l'épreuve écrite disciplinaire appliquée (deuxième épreuve d'admissibilité)

Pour l'épreuve écrite disciplinaire, les ouvrages de référence ci-dessous serviront d'appui à ce programme :

- **Littérature**

Franz Kafka, *Die Erzählungen. Originalfassung*, hg. von Roger Hermes, Frankfurt am Main, Fischer, 1996 (ISBN 978-3-596-13270-6).

On se concentrera particulièrement sur *Das Urteil* (p. 47-60), *Der Heizer* (p. 61-95), *Die Verwandlung* (p. 96-161), *Vor dem Gesetz* (p. 162-163), *In der Strafkolonie* (p. 164-198), *Ein Hungerkünstler* (p. 392-455), *Josefine, die Sängerin oder das Volk der Mäuse* (p. 518-538).

Le corpus d'étude est constitué des recueils et récits publiés par Franz Kafka de son vivant, ainsi que d'un choix représentatif de textes narratifs posthumes. Dans l'approche de ce corpus, on s'intéressera particulièrement aux grandes thématiques de l'œuvre de Kafka : question du sens de l'existence, de l'accomplissement ou du non-accomplissement de soi, de la recherche de points de repère signifiants et de l'errance labyrinthique, de la culpabilité et de l'innocence, de la relation père-fils, du rapport à la judéité... On prendra en compte les catégories fondamentales de l'œuvre de Kafka : humour, absurde, burlesque, tragique, cruauté, réalisme, imaginaire. Une attention particulière sera portée aux stratégies et aux perspectives narratives – centrage exclusif ou non sur le point de vue du protagoniste, tension entre point de vue auctorial et point de vue subjectif, ironie engendrée par les jeux de perspective, dramatisation et théâtralité, effets de réel, poétique du regard et de l'observation. La question de l'appartenance générique des textes (récit, nouvelle, anecdote, parabole, conte animalier, etc.) et celle de la conduite de la narration au sein de ces genres ne seront pas négligées. Enfin, les spécificités de la langue, de la syntaxe et du style de Kafka, qui participent pleinement de son art du récit, devront faire l'objet d'un examen attentif.

- **Civilisation**

L'Allemagne, de la capitulation à la souveraineté retrouvée (1945-1955)

Le programme de civilisation englobe la décennie qui va de la capitulation du Troisième Reich le 8 mai 1945 à l'année 1955, au cours de laquelle la division de l'Allemagne en deux États antagonistes semble être définitivement scellée avec l'entrée en vigueur des accords de Paris le 5 mai 1955, précédée par la déclaration de souveraineté de la RDA par l'Union soviétique le 25 mars 1954. La réflexion s'articulera autour de deux grands axes largement interdépendants : les conséquences directes et indirectes de la Seconde Guerre mondiale d'une part, la division de l'Allemagne et l'intégration progressive de ses deux parties dans les blocs concurrents sur fond de « guerre froide » d'autre part. On étudiera la situation de l'Allemagne au lendemain de la défaite sous ses aspects économiques, sociétaux (rôle des Églises), humains (mouvements de population), politiques (zones d'occupation, blocus de Berlin), géopolitiques (questions territoriales), diplomatiques (conférence de Potsdam) et idéologiques (dénazification). On interrogera également la notion controversée de « Stunde Null », qui fait l'impasse sur les éléments de continuité avec les périodes précédentes. Parallèlement, on s'intéressera à la renaissance de la vie politique et économique dans le contexte national et international, d'abord dans le cadre des zones d'occupation puis, à partir de 1949, dans celui de la rivalité entre RFA et RDA (économie de marché versus économie planifiée, renouveau de la vie démocratique décentralisée autour de trois grands partis versus montée en puissance d'un parti unique et centralisation des pouvoirs entre les mains du bureau politique du SED, sur le modèle stalinien). On étudiera les étapes de l'intégration de la RFA dans la zone d'influence occidentale (plan Marshall, réforme monétaire, politique étrangère d'Adenauer, adhésion à l'OTAN), sans oublier que cette évolution ne passe pas uniquement par une série d'alliances économiques, politiques et militaires, mais également par l'adhésion croissante à un système de valeurs commun (« Westernisierung »), et, parallèlement, les étapes de l'inclusion de la RDA dans le bloc de l'Est comme de l'imprégnation (volontaire ou forcée) de l'État est-allemand par l'idéologie soviétique (adhésion au COMECON, rôle de la Stasi, soulèvement du 17 juin 1953, adhésion au pacte de Varsovie).

Il n'y a pas cette année de recueil au programme. À titre indicatif, les candidats pourront se reporter aux sources suivantes :

https://germanhistorydocs.ghi-dc.org/sub_docs.cfm?section_id=14&language=german

Ces questions figurent également au programme de l'agrégation externe, session 2024.

Le dossier proposé à l'analyse des candidats pour la première partie (composition) de l'épreuve écrite disciplinaire comprendra un texte extrait de l'une ou l'autre de ces questions. L'ensemble du dossier comportera trois documents (deux textes et une iconographie) formant une unité thématique en lien avec le thème ou l'axe du programme qui sera mentionné dans le dossier.

Épreuves d'admission

Pour l'épreuve orale de leçon, le programme est celui des collèges et lycée.

Session 2023

CAPES ET CAFEP CONCOURS EXTERNE TROISIEME CONCOURS

Section : LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES ALLEMAND

ÉPREUVE D'ADMISSION : LEÇON

Durée de la préparation : 3 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure

Notion / Axe : Art et pouvoir

Première partie : Analyse et restitution en allemand

Document A « Herlinde Koelbl » Source : SRF New

- Vous rendrez compte en allemand du **document A** en présentant son contenu et en mettant en évidence son intérêt culturel. A cet effet, vous préciserez les faits culturels et/ou linguistiques que doivent connaître les élèves d'une classe française pour accéder au sens du document.
- Vous présenterez ensuite le (ou les) document(s) complémentaire(s) que vous avez choisi(s). Il(s) peu(ven)t être issu(s) du dossier qui vous a été remis et/ou de votre recherche sur Internet. Vous justifierez vos choix en prenant soin de les replacer dans la perspective d'une exploitation en classe de terminale.

Vous disposerez de 15 minutes pour cet exposé. Il sera suivi d'un entretien avec le jury qui n'excédera pas 15 minutes.

Deuxième partie : Construction et présentation en français d'une séance

- Vous exposerez en français au jury vos propositions de mise en œuvre d'une séance de cours en précisant les pistes d'exploitation didactique et pédagogique du document vidéo et du (ou des) document(s) complémentaire(s) que vous avez retenu(s).
- Vous proposerez un déroulement cohérent de l'heure de cours avec des exemples concrets d'activités langagières et décrirez les objectifs linguistiques, interculturels et éducatifs de chaque étape.

Vous disposerez de 20 minutes pour cet exposé. Il sera suivi d'un entretien avec le jury qui n'excédera pas 10 minutes.

DOCUMENT B

Unser Bild im Ausland



<https://www.n-tv.de/politik/Merkel-hat-die-Politik-ziemlich-umgekrempeeltarticle22792322.html>

DOCUMENT C



Angela Merkel wählt zum großen Zapfenstreich auch einen Schlager: „Du hast den Farbfilm vergessen“.



DOCUMENT D

Song von Nina Hagen: „Du hast den Farbfilm vergessen“

Hoch stand der Sanddorn am Strand von Hiddensee
 Micha, mein Micha, und alles tat so weh
 Dass die Kaninchen scheu schauten aus dem Bau
 So laut entlud sich mein Leid ins Himmelblau
 So böse stampfte mein nackter Fuß den Sand
 Und schlug ich von meiner Schulter deine Hand
 Micha, mein Micha, und alles tat so weh
 Tu das noch einmal, Micha, und ich geh
 Du hast den Farbfilm vergessen, mein Michael
 Nun glaubt uns kein Mensch, wie schön's hier war, haha, haha
 Du hast den Farbfilm vergessen bei meiner Seel
 Alles blau und weiß und grün und später nicht mehr wahr
 Du hast den Farbfilm vergessen bei meiner Seel
 Alles blau und weiß und grün und später nicht mehr wahr
 Nun sitz ich wieder bei dir und mir zu Haus
 Und such die Fotos fürs Fotoalbum aus
 Ich im Bikini und ich am FKK
 Ich frech im Mini, Landschaft ist auch da, ja
 Aber, wie schrecklich, die Tränen kullern heiß
 Landschaft und Nina und alles nur schwarz-weiß
 Micha, mein Micha, und alles tut so weh
 Tu das noch einmal, Micha, und ich geh
 Du hast den Farbfilm vergessen, mein Michael
 Nun glaubt uns kein Mensch, wie schön's hier war, haha, haha
 Du hast den Farbfilm vergessen bei meiner Seel
 Alles blau und weiß und grün und später nicht mehr wahr
 Du hast den Farbfilm vergessen bei meiner Seel
 Alles blau und weiß und grün und später nicht mehr wahr

Textdichter: Kurt Demmler / Michael Heubach, 1974

<https://www.youtube.com/watch?v=PLcgZCDO26Y&list=RDPLcgZCDO26Y&index=1>

DOCUMENT E

Bunte Blumen, Brecher und braune Ideologie

Da scheint Angela Merkel aber mächtig Glück gehabt zu haben: Ganz zufällig kurz vor der Eröffnung einer Ausstellung im Museum „Hamburger Bahnhof“, die ab 11. April Emil Noldes Verhältnis zum Nationalsozialismus beschreiben soll, muss sie die beiden Nolde-Werke in ihrem Amtszimmer von der Wand nehmen. Nicht aus eigenem Antrieb, lässt das für Kanzlerinnenäußerungen zuständige Bundespresseamt auf Anfrage mitteilen: „Die Stiftung Preußischer Kulturbesitz hatte die Bundeskanzlerin gebeten, das Gemälde ‚Brecher‘ von Emil Nolde an die Stiftung als Eigentümerin des Kunstwerks zurückzugeben. Dieser Bitte kommt die Bundeskanzlerin selbstverständlich gerne nach. Neben diesem wird sie auch das zweite in ihrem Arbeitszimmer befindliche Gemälde von Emil Nolde dauerhaft an die Stiftung zurückgeben.“ Der „Brecher“ wird in der Berliner Ausstellung auch gezeigt.

Der Zeitpunkt und die Begründung dürfen trotzdem verwundern. Dass die beiden Gemälde „Blumengarten (Thersens Haus)“ von 1915 und die Meeresansicht „Brecher“ von 1936 im Kanzleramt nicht gut hingen, war lange bekannt. Recherchen von Experten wie Aya Soika und Felix Krämer haben ergeben, was Krämer – Direktor des Düsseldorfer Museums Kunstpalast – im Deutschlandfunk so beschrieben hat: „Wir haben es hier mit einem Antisemiten und Rassisten zu tun, der bis zum Ende des Zweiten Weltkriegs fest daran glaubte.“ Es sei belegt, so Krämer, dass Nolde ein überzeugter Nationalsozialist war. In seinen Lebenserinnerungen finden sich zahlreiche entsprechende Äußerungen, die der Künstler nach dem Krieg schnell wieder strich. Die weißgewaschenen Fassungen vertreibt der Dumont-Verlag bis heute – nahezu unkommentiert.

Die Legende vom Opfer

Dass Noldes Bilder ab 1937 trotz seiner politischen Überzeugung und Hoffnung aus den deutschen Museen entfernt und als „entartet“ ausgestellt wurden, war Grundlage für die Legende von Nolde als Opfer und Verfolgtem, die nach dem Krieg und bis in die jüngste Gegenwart weiter gestrickt worden ist. Auch der Roman „Deutschstunde“ von Siegfried Lenz und die Behauptung eines „Malverbotes“ haben sich tief ins Bewusstsein eingegraben und zum Nolde-Mythos beigetragen. Der enge Lenz-Freund Helmut Schmidt hatte schon den Bonner Kanzlerbungalow mit Nolde dekoriert – auch als Akt der Wiedergutmachung.

Angela Merkel hätte es besser wissen können, als sie jahrelang Staatschefs und Delegationen auch aus Ländern, die einst Opfer des nationalsozialistischen Deutschlands und seines Mordens waren, unter Werken des NS-Anhängers Emil Nolde empfing. Nur einige Ecken entfernt hängt im Kabinettsaal der „Sonntag der Bergbauern“ von Ernst Ludwig Kirchner, der sich 1938 das Leben nahm. Krämer, damals noch Kurator am Frankfurter Städel, hat einem breiten Publikum schon 2014 in einer Ausstellung vor Augen geführt, dass sich das Werk eines Künstlers nicht von seiner Überzeugung trennen lässt. Und dass sich Noldes Bildwelt nach 1933 veränderte: Religiöse Themen, bis dahin eine wichtige Werkgruppe bei Nolde, traten deutlich in den Hintergrund; der Maler hatte einen anderen Glauben gefunden. Begriffe wie „Blut und Boden“, Heimat, Rasse spielten nun eine herausgehobenere Rolle. Ab der kommenden Woche wird das nicht mehr zu übersehen sein – durch die Ausstellung im „Hamburger Bahnhof“, etwa 600 Meter vom Kanzleramt entfernt.

Der Neue ist Karl Schmidt-Rottluff

Dass kurz zuvor der Nationalgalerie aufgefallen ist, dass sie ausgerechnet ihre Nolde-Leihgaben zurück haben möchte, ist also ein so glücklicher wie seltsamer Zufall für eine Kanzlerin – der nicht selbst aufgefallen ist, wie schlecht ihre Wahl war. Vor leeren Wänden in ihrem Amtszimmer muss sich trotzdem niemand fürchten, wie das Bundespresseamt auf Anfrage ebenfalls mitteilt: „Die Bundeskanzlerin nimmt gerne das Angebot der Stiftung Preußischer Kulturbesitz an, künftig zwei Bilder des Expressionisten Karl Schmidt-Rottluff (‚Haus unter Bäumen‘ und ‚Häuser am Kanal‘) in ihrem Arbeitszimmer aufhängen zu können.“

Sie hätte diesen Wechsel offensiver vertreten können. Und politischer begründen müssen.

Stefan Koldehoff, 04.04.2019, deutschlandfunk.de

DOCUMENT F



Käthe Kollwitz, *Der Aufstand der schlesischen Weber 1844* (1897/1898)

DOCUMENT G**Wie Käthe Kollwitz lebte**

Knapp 18 Jahre alt ist Käthes Sohn Peter, als er im Ersten Weltkrieg stirbt. Das Ereignis hat Käthe Kollwitz geprägt wie kein anderes und ihm ist die Skulptur „Trauerndes Elternpaar“ gewidmet: ein Mann und eine Frau, jeweils auf einem Sockel nebeneinander, in unendlicher Trauer verharrend, jeder für sich.

Käthe ist Bildhauerin, und ihre Werke zeigen eine unbequeme Wahrheit: Krieg, Tod, Trauer, Armut, Verzweiflung. Vor allem das Leid der Menschen bewegt die Künstlerin Käthe. Nicht jedem gefällt, dass sich eine begabte junge Frau mit diesen Dingen beschäftigt, zu Käthes Zeiten sollen Mädchen ein heiteres Wesen zeigen und das Gute hervorheben.

Doch Käthe geht ihren eigenen Weg. Sie hat Glück, dass ihr Vater ihr künstlerisches Talent fördert und ihr eine Ausbildung ermöglicht, zunächst in Berlin, dann zuhause in Königsberg und schließlich in München. Sie heiratet den Arzt Karl Kollwitz und zieht mit ihm nach Berlin, die beiden bekommen zwei Söhne.

Auf der Großen Berliner Kunstausstellung darf Käthe Kollwitz 1898 ihre Radierungen – eine künstlerische Drucktechnik – zeigen, auf denen arme Weber gegen ihre Ausbeutung kämpfen. Ihr Werk wird als „der Weberaufstand“ bekannt und ist zeitlebens ihr bekanntestes Werk.

Altmodischen Menschen gefallen die düsteren Motive nicht, die so echt wirken, dass es einen fast erschreckt. Sie wollen lieber eine heile, schöne Welt sehen. Käthe ist aber kein schlecht gelaunter Trauerkloß, im Gegenteil. Sie hat ein mitreißendes lautes Lachen, im Atelier bewegt sie sich mit Energie und Elan, und auf Feiern tanzt und singt sie ausgelassen.

Künstler, Schriftsteller und Politiker, die sich für das Leid der armen Leute interessieren und gegen Ungerechtigkeit sind, erkennen in Käthes Werken ihre Forderung nach mehr Solidarität und Unterstützung von benachteiligten Menschen. Käthes Kunst wird von ihnen also auch politisch verstanden. Wenn sie leidende Menschen zeigt, so macht sie auf deren schreckliche Situation aufmerksam.

Als die Nationalsozialisten unter Adolf Hitler an die Macht kommen, stellt sich Käthe Kollwitz mutig gegen sie. Einige ihrer Werke werden von den Nazis „Entartete Kunst“ genannt, als „krank“ bezeichnet und einfach verboten.

Nach dem Tod ihres Mannes zieht Käthe Kollwitz 1944 um nach Moritzburg, wo eine Gedenkstätte noch heute an sie erinnert. Das Käthe-Kollwitz-Museum in Berlin zieht 2019 um in ein neues Quartier

<https://www.geo.de/geolino/mensch/19760-rtkl-kuenstlerin-kaethe-kollwitz>

DOCUMENT H

Première rétrospective de Käthe Kollwitz au Mamcs de Strasbourg

Si vous être passé sur *Unten den Linden* à Berlin, vous avez sûrement vu dans la Wache, le monument aux morts, la bouleversante *pieta* sculptée par Käthe Kollwitz après le décès de son fils, Peter, mort au front. Alors que cette immense artiste expressionniste et sociale allemande est trop méconnue en France, le Mamcs met en avant ses collections (il a commencé à acheter du Kollwitz de son vivant) et celles du musée dédié à l'artiste depuis 1985, le Kollwitz Museum de Cologne, dans une exposition chronologique. Le commissariat de cet événement important est assuré par Hannelore Fischer, directrice du Kollwitz Museum de Cologne et Alexandra von dem Knesebeck, historienne de l'art et spécialiste de Käthe Kollwitz, auteure du catalogue raisonné des gravures.

Après la biographie, qui témoigne d'une vie engagée et dans son siècle (impact de la guerre de 14-18, exclue de l'académie prussienne en 1933) et du côté des classes populaires, l'on découvre les œuvres de jeunesse dont le fameux *Autoportrait* à l'encre de Chine de 1889 (il y en a 100 en tout dans sa carrière) qui est sur l'affiche de l'exposition. La même année son *Martyre de la femme* aux accents de caprice de Goya émeut et saisit.

« Selon moi, il doit y avoir une compréhension mutuelle entre l'artiste et le peuple », disait Kollwitz, qui exprimait également le souci « d'agir dans ce temps ». L'on passe alors au cœur du social avec l'installation à Berlin et le cycle d'une *Révolte des tisserands* et au développement d'une technique extraordinaire de gravure sur bois. Il s'agit d'un travail d'illustration très réaliste terminé par des eaux fortes très allégoriques voire religieuses sur les opprimés. La suite s'inscrit dans le mouvement de la Sécession de Max Liebermann, avec un passage à Paris en 1901. Ouvriers et ouvrières sont encore son thème de prédilections. La lecture de *l'Histoire générale de la grande guerre des paysans* de Wilhelm Zimmerman, la fait se pencher sur le monde agricole avec un souffle épique, les femmes sont toujours tes présentes, ainsi que le souci de réalisme et certaines scènes notamment d'emprisonnement semblent prémonitoires. Le passage au 20e siècle est pensé dans une salle double de nus et scènes d'amour vs tableaux de morts.

L'omniprésence des enfants dans les scènes de deuil semble encore une fois prémonitoire. Si bien que l'on est préparé lorsqu'on arrive au cycle de la Guerre (1918-1923) aux sculptures et aux gravures sur bois où ce trait se hérisse en géométrie. Les mères, les veuves nous attaquent aux tripes avec leur attente interminable et leurs yeux noirs désespérés. La série se clôt par la fameuse affiche pacifiste dessinée par Kollwitz « Nie wieder Krieg » (*Plus jamais la guerre*, 1923).

Entre deux autoportraits bouleversants, le rôle et les iconographies pour la République de Weimar sont montrées, puis après l'exclusion de l'académie en 1933, et le repli quasi religieux sur une série dédiée à la mort et au deuil vient terminer cette exposition.

Terriblement riche, avec une scénographie bien pensée, et notamment la possibilité de feuilleter les revues d'époque (*Simplicissimus*) et encore rehaussée par l'espace du Mamcs et la sobriété de murs blancs, cette rétrospective permet de découvrir ou redécouvrir une immense artiste, à l'égal des Dix, Gross ou Beckmann et qui exprime un point de vue de mère et de femme engagée sur un demi-siècle de désolations et de misère. A voir absolument.

04 Octobre 2019 | par Yaël Hirsch

<https://toutelaculture.com/arts/expositions/premiere-retrospective-de-kathe-kollwitz-au-mamcs-de-strasbourg/>

DOCUMENT I

Podcast: Heinrich Heine, genialer Dichter und innovativer Journalist

<https://www.wissen.de/podcast/heinrich-heine-genialer-dichter-und-innovativer-journalist>



„Die Worte sind dazu da, unsere Gedanken zu verbergen.“

Heinrich Heine

DOCUMENT J

Die schlesischen Weber

Im düstern Auge keine Träne,
Sie sitzen am Webstuhl und fletschen die Zähne:
Deutschland, wir weben Dein Leichentuch,
Wir weben hinein den dreifachen Fluch –
Wir weben, wir weben!

Ein Fluch dem Gotte, zu dem wir gebeten
In Winterskälte und Hungersnöten;
Wir haben vergebens gehofft und geharrt,
Er hat uns geäfft und gefoppt und genarrt –
Wir weben, wir weben!

Ein Fluch dem König, dem König der Reichen,
Den unser Elend nicht konnte erweichen,
Der den letzten Groschen von uns erpreßt,
Und uns wie Hunde erschießen läßt –
Wir weben, wir weben!

Ein Fluch dem falschen Vaterlande,
Wo nur gedeihen Schmach und Schande,
Wo jede Blume früh geknickt,
Wo Fäulniß und Moder den Wurm erquickt –
Wir weben, wir weben!

Das Schiffchen fliegt, der Webstuhl kracht,
Wir weben emsig Tag und Nacht –
Altdeutschland, wir weben Dein Leichentuch,
Wir weben hinein den dreifachen Fluch,
Wir weben, wir weben!

Heinrich Heine, 1844-1846

Session 2023

CAPES ET CAFEP CONCOURS EXTERNE TROISIEME CONCOURS

Section : LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES

ALLEMAND

ÉPREUVE D'ADMISSION : LEÇON

Durée de la préparation : 3 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure

Notion / Axe : Identités et échanges

Première partie : Analyse et restitution en allemand

Document A « Auf nach Almanya »

Source : www.ardmediathek.de (01/11/2021)

- Vous rendrez compte en allemand du **document A** en présentant son contenu et en mettant en évidence son intérêt culturel. A cet effet, vous préciserez les faits culturels et/ ou linguistiques que doivent connaître les élèves d'une classe française pour accéder au sens du document.
- Vous présenterez ensuite le (ou les) document(s) complémentaire(s) que vous avez choisi(s). Il(s) peu(ven)t être issu(s) du dossier qui vous a été remis et/ou de votre recherche sur Internet. Vous justifierez vos choix en prenant soin de les replacer dans la perspective d'une exploitation en classe de première.

Vous disposerez de 15 minutes pour cet exposé. Il sera suivi d'un entretien avec le jury qui n'excédera pas 15 minutes.

Deuxième partie : Construction et présentation en français d'une séance

- Vous exposerez en français au jury vos propositions de mise en œuvre d'une séance de cours en précisant les pistes d'exploitation didactique et pédagogique du document vidéo et du (ou des) document(s) complémentaire(s) que vous avez retenu(s).
- Vous proposerez un déroulement cohérent de l'heure de cours avec des exemples concrets d'activités langagières et décrirez les objectifs linguistiques, interculturels et éducatifs de chaque étape.

Vous disposerez de 20 minutes pour cet exposé. Il sera suivi d'un entretien avec le jury qui n'excédera pas 10 minutes.

DOCUMENT B

Urban Art Biennale in Völklingen - Streetart in der Eisenhütte



Wer vom Hauptbahnhof Richtung Völklinger Hütte geht, kommt an ihm nicht vorbei: einem monumentalen, auf die Fassade des Saarstahlgebäudes gesprayten Kopf. Mit freundlich-melancholischem Blick scheint der ältere Mann auf die Schornsteine und Stahlbehälter des Hüttengeländes zu schauen. Ein Werk des deutschen Urban Art Künstlers Hendrik Beikirch.

Erinnern an Gastarbeiter

Es erzähle eine nicht immer erwähnte Geschichte der Völklinger Hütte, nämlich den Beitrag türkischer Arbeiter, sagt Generaldirektor Ralf Beil:

„Das stellt Kaya Urhan dar, einen Mann, der jetzt um die 80 ist und der hier die Hütte bis zum letzten Seufzer, bis zum letzten Abstich begleitet hat. Und als ich ihn kennengelernt habe, nach zehn Jahren, als er mal wieder in der Hütte war, ist er gerührt gewesen, wie dieser Ort für ihn wichtig ist. Und dieser Kaja Urhan steht für die große Zahl an Migranten, die eben meistens nicht erwähnt werden, wenn es um den großen Erfolg der Stahlindustrie geht“.

www.deutschlandfunkkultur.de (01.05.2022)

DOCUMENT C**Festakt zum 60. Jahrestag des deutsch-türkischen Anwerbeabkommens**

[...] Wir sind heute hier, um die erste Generation der Menschen zu feiern, die vor sechzig Jahren zu uns gekommen sind. Ich freue mich, dass einige von ihnen heute unter uns sind. [...]

Die Geschichten der Gastarbeiterinnen und Gastarbeiter verdienen einen angemessenen Raum in unseren Schulbüchern und in unserer Erinnerungskultur; eine Randnotiz wird ihrem Beitrag für unser Land nicht gerecht. Erst wenn ihre Geschichten verbreitet sind, wenn wir ihre Geschichten kennen, wenn wir ihre Geschichten als integralen Teil der Geschichte dieser Republik behandeln, erst dann verstehen wir unser aller Geschichte.

Sie haben Deutschland mit aufgebaut – Sie haben unser Land bereichert, wirtschaftlich, aber vor allem menschlich! Ihr Fleiß, Ihre Leidenschaft und Ihre Menschlichkeit haben unser Land zu dem gemacht, was es heute ist. Dafür bin ich Ihnen, die heute als Vertreterinnen und Vertreter der ersten Generation bei uns sind, zutiefst dankbar.

Ihre Kinder und Enkel bauen an diesem Deutschland weiter. Und wir brauchen sie dabei. Sie sind Handwerker, Künstlerinnen und Musiker, Unternehmerinnen und Impfstoffentwickler, Richterinnen und Staatsanwälte, Abgeordnete, Staatssekretärinnen oder Minister. Sie sind häufig deutsche Staatsbürgerinnen und Staatsbürger. Sie sind eben nicht „Menschen mit Migrationshintergrund“. Sondern Deutschland ist ein Land mit Migrationshintergrund geworden. Und es ist höchste Zeit, dass wir uns dazu bekennen.

Dieser Festakt ist wichtig. Aber wir dürfen uns nicht damit zufriedengeben, alle zehn Jahre Jubiläen zu begehen, Schwarz-Weiß-Fotos von damals anzuschauen und Erfahrungsberichte anzuhören, um anschließend sofort zum Alltagsgeschäft überzugehen. Wir müssen diese Begegnungen und Erkenntnisse nutzen, um an unserer Geschichte gemeinsam zu reifen. Um an den Aufgaben zu wachsen, die sich aufdrängen. Das heißt insbesondere: Wir müssen mit aller Kraft arbeiten an einer Gesellschaft der gelebten Chancengleichheit – unabhängig von sozialer Herkunft, Weltanschauung und Religion.

Die Menschen der sogenannten zweiten, dritten und vierten Generation haben sich anders als ihre Eltern und Großeltern nicht darum beworben, nach Deutschland zu kommen. Die große Mehrheit unter ihnen ist hier geboren. Aber viele von ihnen haben auch heute noch das Gefühl, sich ständig bewerben zu müssen. Bewerben, um fair behandelt zu werden. Bewerben, um sie selbst sein zu dürfen und nicht fremd. Bewerben, um wie alle anderen von einer guten Zukunft träumen zu dürfen, von einer Gymnasialempfehlung, von einem Mietvertrag, von einer Einladung zu einem Bewerbungsgespräch. Oftmals erhalten sie eine Absage. Eine schmerzhaft Absage, die oftmals von hässlichen Reflexen herrührt. Von Vorurteilen, Ressentiments und Rassismus. Dieser Alltagsrassismus trifft Menschen da, wo es am meisten wehtut. Und sie fühlen sich wehrlos. [...]

Ich ermuntere Sie, ich ermuntere alle, die hier zu Hause sind, und ich ermuntere insbesondere die Jugendlichen, die jungen Frauen und Männer hier heute und in ganz Deutschland: Nehmen Sie sich den Platz, der Ihnen zusteht! Nehmen Sie sich den Platz in der Mitte unserer Gesellschaft und füllen Sie ihn aus! Gestalten Sie diese Gesellschaft, denn es ist Ihre Gesellschaft!

Bundespräsident Frank-Walter Steinmeier, 21.10.2021

<https://www.bundespraesident.de>

DOCUMENT D

Türkische Arbeitskräfte für deutsche Flughäfen: Ein neues 1961?

Deutschland will türkische Arbeiter anwerben, um Personallücken an Flughäfen zu schließen. Türkische Medien jubeln bereits über ein neues Anwerbeabkommen und ziehen Vergleiche zum Jahr 1961.

Der Arbeitskräftemangel auf dem deutschen Arbeitsmarkt ist zwar kein neues Phänomen. Doch an den Flughäfen besteht bundesweit ein akuter Bedarf. Nach zwei Jahren pandemiebedingter Einschränkungen freuen sich viele Deutsche in diesen Wochen, in den Urlaub zu fahren. Doch an den Flughäfen warten oft endlos lange Schlangen, Flüge verspäten sich oder werden ganz gestrichen.

Angesichts der angespannten Situation wollen die deutschen Flughafenbetreiber nun zusätzlich türkische Arbeitskräfte einsetzen. Rund 2000 Arbeiter aus der Türkei sollen vorübergehend angeworben und hauptsächlich in der Gepäckabfertigung eingesetzt werden. [...]

Beschleunigte Bürokratie für schnelle Entspannung

Die Bundesregierung stehe den Unternehmen des Luftverkehrs in diesen schwierigen Zeiten zur Seite, sagte Bundesinnenministerin Nancy Faeser am Mittwoch in einer Pressekonferenz. „Wir helfen ihnen jetzt mit sehr kurzfristigen Maßnahmen. Wir ermöglichen, dass die Unternehmen Hilfskräfte aus dem Ausland, vor allen Dingen aus der Türkei, einsetzen können. Die nötigen Aufenthalts- und Arbeitserlaubnisse erteilen wir sehr schnell“, so Faeser. Es gelte aber ganz klar, dass diese Hilfskräfte die gleichen strengen Zuverlässigkeitsüberprüfungen wie alle anderen durchlaufen müssten. [...] „Statt in zwei bis drei Monaten sollte das jetzt möglichst in zwei bis vier Wochen abgeschlossen sein.“ [...]

Die Türkei braucht sie auch

Fest steht, dass die Arbeitskräfte, die aus der Türkei nach Deutschland kommen sollen, auch in der Türkei benötigt werden. Schließlich handelt es sich um Menschen mit Vorkenntnissen und „Erfahrungen im Bereich Luftverkehr und Bodenverkehrsdiensten an türkischen Flughäfen“, so die deutsche Innenministerin Faeser.

DW-Korrespondent Eser betont, dass die Türkei ihre Flughafenmitarbeiter nicht verlieren will - schon gar nicht in der Hochsaison. Gerade qualifizierte Mitarbeiter mit Deutsch- und Englischkenntnissen werden an den türkischen Flughäfen derzeit intensiv eingesetzt.

Tourismus hat in der Türkei enorme wirtschaftliche Bedeutung. „Die Erwartungen nach zwei Jahren Pandemie sind sehr hoch“, so Eser. Die Türkei könne in dieser schwierigen Zeit Probleme machen, wenn qualifizierte Arbeitskräfte nach Deutschland geholt werden sollen.

Euphorie und Enttäuschung unter türkischen Arbeitern

Die Idee hat bisher in der türkischen Öffentlichkeit eine große Resonanz gefunden. Die türkischen Medien berichteten über das Thema flächendeckend. „Deutschland wird türkische Gastarbeiter anwerben“ hieß es in mehreren Schlagzeilen. Das Monatsgehalt betrage 4000 Euro, hieß es einigen Berichten, manchmal war sogar von 6000 Euro die Rede. [...]

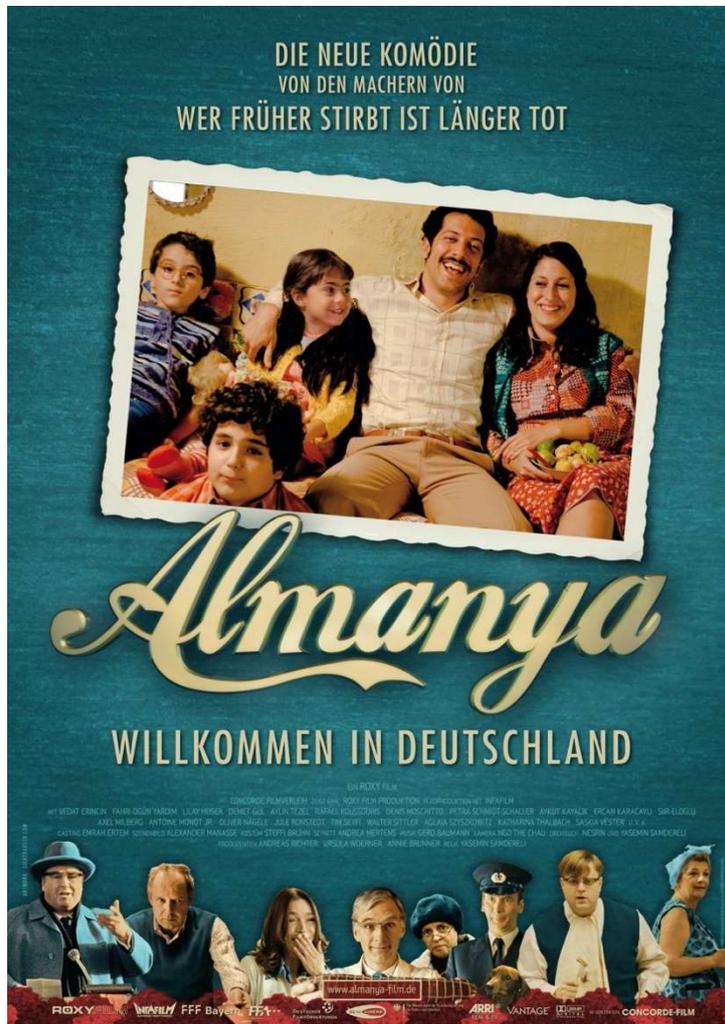
Zahlreiche türkische Arbeiter waren nach den ersten Berichten euphorisch, hat Emre Eser beobachtet. „Viele Arbeiter dachten, dass sie nach Deutschland auswandern und dort bleiben würden. Viele dachten, dass sie dauerhaft oder zumindest langfristig in Deutschland bleiben dürften.“

www.dw.com, 01.07.2022

DOCUMENT E

Trailer: **Almanya – Willkommen in Deutschland**

<https://www.youtube.com/watch?v=1smyME8TdE>



DOCUMENT F

**Video: Die besondere Weihnachtsgeschichte des Herrn Schmidt
(Edeka Werbung, 2020)**

<https://www.youtube.com/watch?v=Sjo5ue9ZTuw>



DOCUMENT G

nach hause

01 als
 02 das flugzeug
 03 zum landen
 04 ansetzte über berlin

 05 durchfuhr
 06 mich plötzlich
 07 der gedanke
 08 von zu hause
 09 nach hause
 10 gekommen zu sein

 11 und mein
 12 körper erstreckte
 13 sich in diesem augenblick
 14 auf eine schmerzhaft
 15 und zugleich
 16 fast tröstliche weise
 17 durch europa
 18 über die brücke

 19 legte sich behutsam
 20 über die asiatische
 21 halbinsel in der sich
 22 meine träume verloren

Nevfel Cumart: *nach hause*, 1996

Dazwischen

Jeden Tag packe ich den Koffer ein
und dann wieder aus.

Morgens, wenn ich aufwache,
plane ich die Rückkehr,
aber bis Mittag gewöhne ich mich mehr
an Deutschland.

Ich ändere mich
und bleibe doch gleich
und weiß nicht mehr,
wer ich bin.

Jeden Tag ist das Heimweh
unwiderstehlicher,
aber die neue Heimat hält mich fest
Tag für Tag noch stärker.

Und jeden Tag fahre ich
zweitausend Kilometer
in einem imaginären Zug
hin und her,
unentschlossen zwischen
dem Kleiderschrank und dem Koffer,
und dazwischen ist meine Welt.

Alev Tekinay: *Dazwischen*, 2001

DOCUMENT H

In der Stresemannstraße gab es damals, es war das Jahr 1966, einen Brotladen, eine alte Frau verkaufte dort Brot. Ihr Kopf sah aus wie ein Brotlaib, den ein verschlafener Bäckerlehrling gebacken hatte, groß und schief. Sie trug ihn auf den hochgezogenen Schultern wie auf einem Kaffeetablett. Es war schön, in diesen Brotladen hineinzugehen, weil man das Wort Brot nicht sagen mußte, man konnte auf das Brot zeigen.

Wenn das Brot noch warm war, war es leichter, die Schlagzeilen aus der Zeitung, die draußen auf der Straße in einem Glaskasten hing, auswendig zu lernen. Ich drückte das warme Brot an meine Brust und meinen Bauch und trat mit den Füßen wie ein Storch auf die kalte Straße.

Ich konnte kein Wort Deutsch und lernte die Sätze, so wie man, ohne Englisch zu sprechen, „I can't get no satisfaction“ singt. Wie ein Hähnchen, das Gak gak gak macht. Gak gak gak konnte eine Antwort sein auf einen Satz, den man nicht hören wollte. Jemand fragte zum Beispiel „Niye boyle gürültüyle yürüyorsun?“ (Warum machst du soviel Krach, wenn du läufst?), und ich antwortete mit einer deutschen Schlagzeile: „Wenn aus Hausrat Unrat wird.“

Vielleicht lernte ich die Schlagzeilen auswendig, weil ich, bevor ich als Arbeiterin nach Berlin gekommen war, in Istanbul sechs Jahre lang Jugend-Theater gespielt hatte. Meine Mutter, mein Vater fragten mich immer: „Wie kannst du so viele Sätze auswendig lernen, ist es nicht schwer?“

[...] In den ersten Tagen war Berlin für mich wie ein endloses Gebäude. Sogar zwischen München und Berlin war das Land wie ein einziges Gebäude. In München aus der Zugtür raus mit den anderen Frauen, rein in die Bahnhofsmisionstür. Brötchen – Kaffee – Milch – Nonnen – Neonlampen, dann raus aus der Missionstür, dann rein in die Tür des Flugzeugs, raus in Berlin aus der Flugzeugtür, rein in die Bustür, raus aus der Bustür, rein in die türkische Frauenwonaymtür, raus aus der Wonaymtür, rein in die Kaufhaus-Hertie-Tür am Halleschen Tor. Von der Wonaymtür gingen wir zur Hertie-Tür, man mußte unter einer U-Bahn-Brücke laufen. Bei Hertie im letzten Stock gab es Lebensmittel. Wir waren drei Mädchen, wollten bei Hertie Zucker, Salz, Eier, Toilettenpapier und Zahnpasta kaufen. Wir kannten die Wörter nicht. Zucker, Salz.

Um Zucker zu beschreiben, machten wir vor einer Verkäuferin Kaffeetrinken nach, dann sagten wir Schak Schak. Um Salz zu beschreiben, spuckten wir auf Herties Boden, streckten unsere Zungen raus und sagten: „eeee“. Um Eier zu beschreiben, drehten wir unsere Rücken zu der Verkäuferin, wackelten mit unseren Hintern und sagten: „Gak, gak, gak“. Wir bekamen Zucker, Salz und Eier, bei Zahnpasta klappte es aber nicht. Wir bekamen Kachelputzmittel. So waren meine ersten deutschen Wörter Schak Schak, eeee, gak, gak, gak.

Emine Sevgi Özdamar, *Die Brücke vom goldenen Horn*, 1998

DOCUMENT I

Doppelte Staatsbürgerschaft in Deutschland

Lange war der Doppelpass hierzulande nur in Ausnahmefällen möglich. Das soll sich nun ändern. Für die Betroffenen eine willkommene, aber sehr späte Reform.

Zwei Staatsangehörigkeiten sollen nach den Plänen der Bundesregierung generell möglich werden.

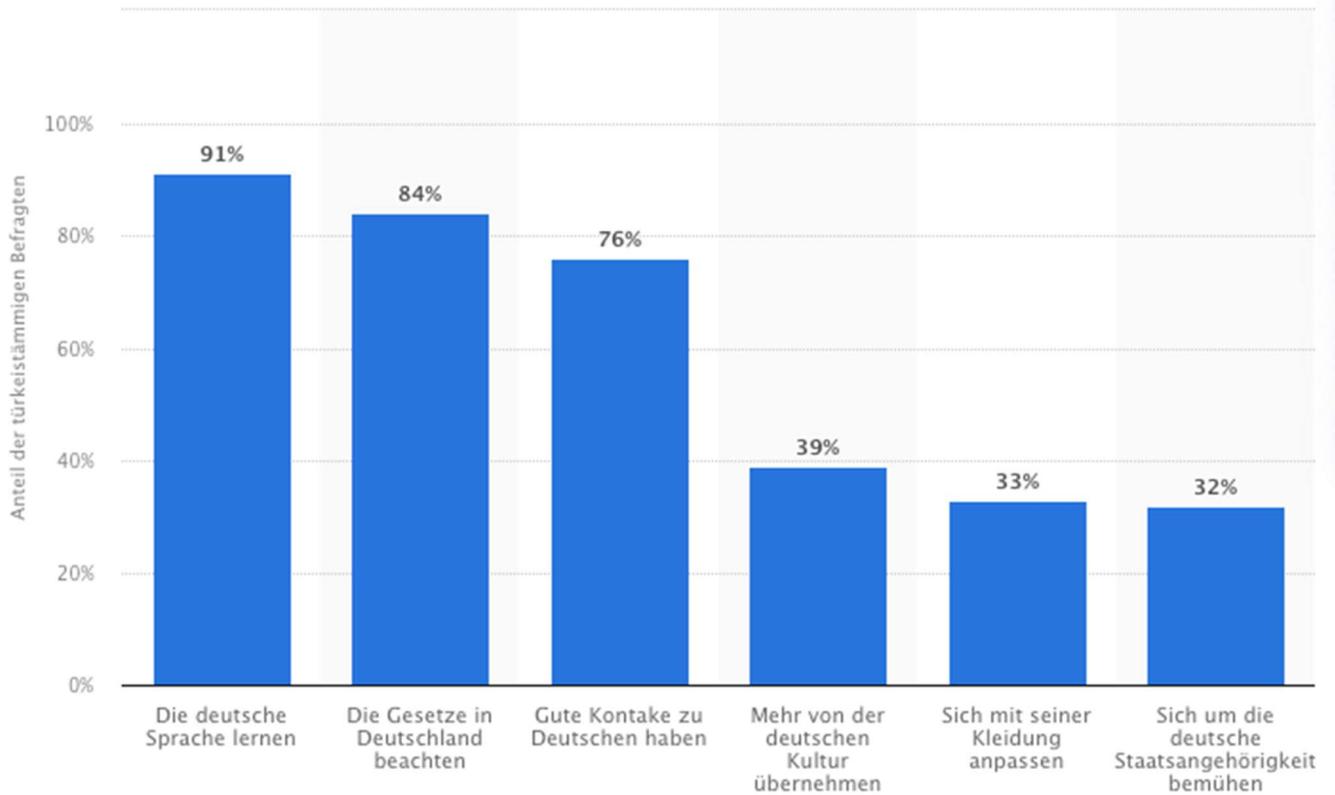


www.dw.com (07.12.2022)

DOCUMENT J

Einschätzung von Türkeistämmigen zu Bedingungen für eine gute Integration 2016

Was sollte man Ihrer Meinung nach tun, um gut in Deutschland integriert zu sein?



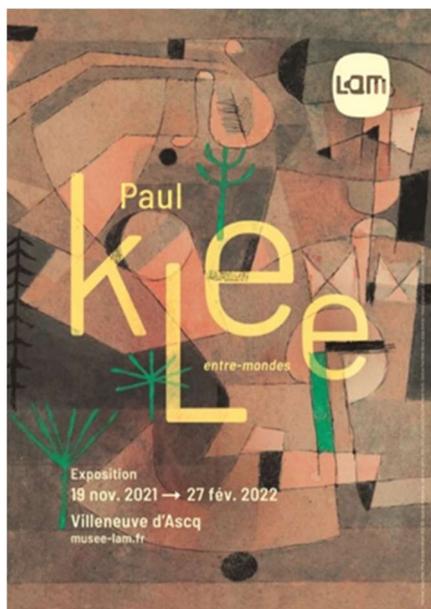
<https://de.statista.com>

Session 2023

**CAPES ET CAFEP
CONCOURS EXTERNE
TROISIEME CONCOURS****Section : LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES****ALLEMAND****ÉPREUVE D'ADMISSION****ÉPREUVE D'ENTRETIEN****Mise en situation professionnelle A : enseignement**

Vous commencez avec vos deux classes de Seconde une séquence sur l'art et les sentiments et avez pris contact en amont avec un musée de la région qui consacre une exposition temporaire à l'œuvre de Paul Klee. Vous venez par ailleurs de faire valider au conseil d'administration la sortie pédagogique, qui sera le support de la tâche finale.

Lors de la première séance de cours, une élève de la première classe s'écrie « Ah non, l'art c'est trop nul ! », tandis qu'un autre élève, dans la deuxième classe, dit « J'espère qu'on ne va pas quand même pas aller au musée ! ».



Comment analysez-vous la situation ?

Quelle attitude estimez-vous la plus pertinente dans ce contexte ?

**CAPES ET CAFEP
CONCOURS EXTERNE
TROISIEME CONCOURS**

Section : LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES

ALLEMAND

ÉPREUVE D'ADMISSION

ÉPREUVE D'ENTRETIEN

Mise en situation professionnelle A : enseignement

Vous êtes nommé/nommée dans un collège qui a pour partenaire un établissement allemand engagé dans le programme « Schule der Vielfalt ». Un projet d'échange virtuel sur la plateforme Tele-Tandem est prévu, puis une mobilité dans l'établissement partenaire pour finaliser une production commune sur cette thématique.

Une élève vous interroge pour savoir si le collège peut également adopter le label « Schule der Vielfalt ».



Quels enjeux et questions cette situation soulève-elle ?

Comment envisagez-vous, dans cette situation, votre rôle en tant que professeur/professeure d'allemand et fonctionnaire d'Etat ?

Session 2023

<p style="text-align: center;">CAPES ET CAFEP CONCOURS EXTERNE TROISIEME CONCOURS</p>
--

Section : LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES

ALLEMAND

ÉPREUVE D'ADMISSION

ÉPREUVE D'ENTRETIEN**Mise en situation professionnelle B : vie scolaire**

Vous enseignez en lycée. Durant l'un de vos cours, quelqu'un donne des coups de pieds répétés contre la porte de votre salle. Vous sortez et interpellez deux élèves que vous ne connaissez pas et qui se trouvent dans le couloir. L'un d'entre eux filme la scène avec son téléphone, tandis que l'autre vous lance : « vas-y, on est en live! »



- Selon vous, quels enjeux cette situation soulève-t-elle ?

- En tant que professeur d'allemand et fonctionnaire d'État, quelle posture adoptez-vous dans ce cadre ?

**CAPES ET CAFEP
CONCOURS EXTERNE
TROISIEME CONCOURS**

Section : LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES

ALLEMAND

ÉPREUVE D'ADMISSION

ÉPREUVE D'ENTRETIEN

Mise en situation professionnelle B : vie scolaire

Vous êtes professeur d'allemand dans un collège. Des parents d'élèves, ne souhaitant pas voir leurs enfants partir en voyage ou en échange scolaire, vous interpellent pour vous demander s'il est possible d'échanger avec une classe allemande, dans le cadre de votre cours par visio-conférence, et en dehors par le biais des réseaux sociaux.



Quelle(s) problématique(s) cette situation soulève-t-elle selon vous ? Comment réagissez-vous ?

Comment envisagez-vous votre rôle en tant que professeur d'allemand et fonctionnaire d'Etat dans le cadre de cette situation ?

Indications pour les candidats

1. Explication ou commentaire de texte, en alsacien.
2. Procédez à un commentaire linguistique, en français, des cinq soulignements opérés dans le texte (aspects d'ordre phonétique, lexical, morphologique, syntaxique, prosodique, ...). Il peut être intéressant de procéder à des comparaisons avec d'autres variétés dialectales (dont la vôtre) et avec l'allemand standard, oral et/ou écrit.

De Zopf

Sylvie Reff

Es isch immer d'selb Zitt im Altersheim,
d'Nacht dürt à Làwe,
sie düen eim alles schare,
was se steert.

Wer wodd üs de Welt erüs keje ? (1)

D'Reis isch umesunscht.

So krejsch dü morije de Zopf abgschnidde,
Miederle,
de Schopf abkàwwe, de Frosch verhàwwe,
de Bock gemetzt, d'Minn versàjt, de Schlof verrisse,
de Schurz verfätzt un d'Màtt gemàht.

Un noo verschaiche se dich nacked iwer d'Felder niwer,
d'moderne Felder wo numme noch s'Geld wachst.

[...]

Wenn Lehr nur wissde, wie ich ejch durichbrenn,
flink wie de Wind, uf junge verliebte Bein,
wenn Iher wissde, wie ich schnell nüss renn,
s'Altersheim nüss iwer Bàrri iwer Felder
bis in des ziddiche Kornfeld,
wie an de Sunne hängt.

Do steht à Mann, **wie de gànz Himmel draat (2)**,
schun iwer e halbs Johrhundert
wart er uf mich,

denn d'Lieb weiss ze warte, Mamsellele,
d'Lieb het immer Zitt.

Annele, siehst denn doch nix kumme ?

*Je ne vois que les étoiles sur nos lèvres
et nos jambes parmi les gerbes
qui jubilaient d'oraison*

Mer sin jung wie unseri Lieb,
à Mann, à Wort,
à Lieb, à Làwe.
Sinni Achsle schmecke nooch frischem Brot,
sinni Schmetz mache d'Bàrri zucke,
un d'Welt kann dràhje wie se will :
er bliit stehn, un des langt.

Im junge griene Summerhimmel schwimme d'Schwàlmele,
s'Korn schmeckt nooch warmi Fràwwezepf,
mr heert numme noch ein Herz wo schlaat,
un s'Morijerot geht drinne uf.

*la joie qu'il avait à ouvrir mes cheveux
de mon temps vivant de femme
à nous noyer dans ce vivier
du grand pays d'avant la parole*

*Anne, ma sœur, à qui rien ne demande
tout le ciel se donne*

Un d'kleine Kinder, weisch noch,
wie se gspielt han mit minnem Zopf ?
Do an minnere Bruscht han se sich
ins gspannene Schurzdüech geleit
mit iehre vollgfressene Bichle,
do han se gelehrt, **dass d'Welt
ganz mit Lieb üsgfillt isch (3)**,
do han se am à Fràwwezopf lehre laufe
un han verstande, dass wenn mr sich
fescht dran hebbt, kann mr minsechs
ohne Angscht bis in d'Ewichkeit niin.

*Il est tard, disent-ils. Depuis-z-hier
les forêts soupirent de sagesse.
O mère, où mettrons-nous la fatigue
et ses vieilles brebis grises ?*

So gern hàtt ich ne mitgenumme ins Grab,
minner Fràwwestolz, minni Siidebach, minni Làweschron,
wenigschtes ebs, wie d'Werm nit fresse kenne,
sogar unterem Bodde stellt er noch ebs vor,

genau so wunderscheen wie tsàlemols (4)

im Hochzittsbett, ufgschlàwe wie
d'goldbrüne Wàlle vun're Weizegarb.

Löije ne güet an, Mamsellele mit de Schàre,
löije numme, wie lang ass er isch, minner Làweszopf.
Er het zwei Weltkriech erlàbt,
er isch wie de Wind un s'Weh,
er versteht alli Sproche,
denn vergàsses nit, Mamsellele
wie numme Franzeesch verstehn :

Unseri Müedersproch isch s' Làwe !

lehr **hammelsgegrüseldes (5)** Schàrbibbele
wie ins neje Johrhundert niin stirme
mit offene Schàre, verltze-n-Ejch nit an
de eije Bosheit mit Ejerem wissgeblàddelte Herz,
so kalt so leer wie n'à Metz,
à sterilisiertes Herz, wo ken Staub, ken Laub,
ken Katz, ken Kind, ken Lieb niin derf,
jo nix wie im Làwe glicht.

*L'ennui avec la vie,
c'est que ça fait désordre.*

Extrait de *De Zopf*, Sylvie Reff, Strasbourg : bf Editions, 2000, pp.14-19.

Indications pour les candidats

1. Explication ou commentaire de texte, en alsacien.
3. Procédez à un commentaire linguistique, en français, des cinq soulignements opérés dans le texte (aspects d'ordre phonétique, lexical, morphologique, syntaxique, prosodique, ...). Il peut être intéressant de procéder à des comparaisons avec d'autres variétés dialectales (dont la vôtre) et avec l'allemand standard, oral et/ou écrit.

Conrad Winter, *Vater Rhein*

De Rhin der laetz der grumm
 der Huerevoejel der Waggebun
 der Schlabbepater der Hosseschisser
 uff daenne Babbe isch gepfiffe

worum Jahr uss worum Jahr inn
 dreimsch du denn noch vum Rihn
 vun sinnem Gold vunn sinnem Wihn
 vun daenne alte uralte Gschichte
 denksch nit an all die Christe
wie daenne Bodde hann muen miste (1)
 mit ihrem Laewe mit ihre Traene
 mit ihrem Glauwe mit ihrem Bluet
 hesch Angst des au zue erwaene
 hesch Angst vorem Rihn unn sinnre Wuet
 hesch Angst vorem Kaiser hesch Angst vorem Pabst
 hesch Angst grejsch eini rundergebatscht
 hesch Angst furr dinni Kinder
 hesch Angst furr dinni Rinder
 Angst furr dinne Bodde
 furr din Laewe furr dinni Seelichkeit
 hesch Angst vorem lieue Gott
 un sogar vor de Ewigkeit

vum Anfang an bis zue hiddiche Zitte
 hesch 's Bedde gelehrt 's Schloddre unn au 's Zedde
 besch uff de Knie uff d'Welt kumme
 uff de Knie hesch gelaebt unn gschaftt
 was hesch denn dodebi gewunne
 denn gschdorwe bisch uff d'naemlich Art
 vum Anfang an bis an's End
 uff de Knie unn im saelwe Hemd
 uff de Knie vorem Himmel unn vorem Wetter
 vor Gott vorem Deifel vor alle Herre
 uff de Knie unsri Baeri des ganze Land
 ejri Gfuehle ejri Wille ejri Gedanke

mer daed meine d'Sunne sodd si schaemme (2)

uff uns Elsaesser noch runderzebrenne

[...]

sogar Wihnachte mit schwarze Fahne
hamm'r g'erbt vunn unsre Ahne
Dood unn Mordschlaa unn Veheerung
all die Resser
all die Merder
all die Bschaerung
het uns de Babbe Rihn gebrocht
uff sinnem Buggel ewer sinne Strom
sin sie komme ob Summer oder Winter
Maenner Fraue unn au Kinder
Roemer Hunne unn Germane
hitt komme se jo noch uff Autobahne
wieviel Doodi sinn de Rihn schun
nundergschwumme
sogar im Mittelalter mit sinne Heiliche
sinne Nonne
mit was hett uns der Jesuit schun ewerschwemmt
- sodass mir bi uns de Friede schun lang nemmi kennt -
mit gelehrte Raubritter
mit fromme Humanischde
mit gedrillte Wehrmaechtler
mit leederliche Tourischde
mit Schwowe
« Haut ihn den Lukas »
mit Franzose
« Débrouillez-vous »
vergesse mir nit d'Kosake noch d'Indianer
die Schwarze die Gaele die Amerikaaner
all die Friend all die Befrejer
die brave Soldate unn hitt die Jaejer

[...]

er hett Prefekte Suffprefekte unn Minister
Subermarchés armi Litt un au Philister
s'Elsaessisch Theater unn dezue e Dichter
ohne ze redde vunn allerhand Beamte
ob's Controleur Insbegdeur unn wenjer bekannti
waer de Rihn nit schun so arich versoejt
haette mir sie alli in sinne Strom ninkejt
Rihn du Laetzer du Raawevadder
du Baebelaenz du Haendelsstifter
ja wenne hesch noch nit verrode
in welle Dreck simmer waje dir geroode (3)
wellem Heiliche wellem Pfarrer wellem Kaboral
wellem Meister wellem Hochstaabler
wellem General

sollemer hitt noch d'Fuess abwaesche
un furr wenne unsre Weize dresche (4)

denk dran denk nooch
egal in wellre Sproch

denk an die Maenner an die Buewe
wo miesst mer denn ihr Graab hitt sueche -
witt vunn d'heim hann se fur nix
ihr Blued ehri Knoche ihr Laewe
geje ehre Wille geje ehri Grundsatz
bis uff d'letscht Hoffnung hann se velore -
[...]

alli Waese solle uss dem tiefe Schloof erwecke
denn im Elsass gibt's noch finsteri Ecke
awer ball wurd uns de Rihn
mit sinnem Gold ewer's Ufer draedde
**sodass de Geist genau wie de Wihn
in dem Land
uff dem Bodde
wie im beschte Johr wurd entspringe (5)**
unn wie im schoenste Traum
wursch du an jedem Baum
e Schdeggel vun de Sunn saen blinke
denk dran denk nooch
egal in wellre Sproch

[...]

*Petite Anthologie de la poésie alsacienne, n°8, pp.152-157, Strasbourg 1978,
Association Jean-Baptiste Weckerlin*